

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1711 - 27 avril 2001 - prix : 9F

**Après
la manifestation
de Calais contre
les licenciements**

ET MAINTENANT ?

**LU, Marks et Spencer,
Philips, Moulinex, etc.,**

**Réquisition des
entreprises qui
font des profits
et licencient**



(pages 7 à 9)

SOMMAIRE

Politique

4 - LCR: une politique mal circonscrite

Leur société

5 - PCF: comment faire pour «ne pas accepter l'inacceptable»

- Liberté de la presse

6 - Seillière, digne représentant du patronat

7 - Projet Guigou sur les licenciements

8 - Plans «sociaux», la liste s'allonge

10 - Pasqua sur la sellette

- Lyonnaise des Eaux: l'argent de l'eau

11 - Austérité salariale pour les fonctionnaires

- De l'argent pour les patrons des cliniques privées

- Ceinture pour le Smic

- Vers le retour des chèques payants

14 - Les animateurs de La Courneuve s'animent

- Contre les suppressions de classes à Angoulême

Tribune

6 - Seul l'intérêt du monde du travail

Dans les entreprises

9 - LU-Château-Thierry

- Philips-Le Mans

- Les aides de l'Etat

- Philips empoche l'argent public et licencie

12 - Abilis Grenoble:

4^e semaine de grève

- RATP Paris

13 - Grève des transports en commun urbains

- Rennes: la gauche plurielle contre la grève des transports

Dans le monde

16 - Israël-Palestine:

Washington se moque du sort du peuple palestinien

- Afrique du Sud: une «urgence sanitaire», renverser le capitalisme

Il y a 40 ans

15 - Cuba:

Le débarquement de la baie des cochons

Dans cinq semaines, les 2, 3 et 4 juin LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Presles, dans le Val-d'Oise

Comme chaque année, la fête nationale de Lutte Ouvrière se déroulera le week-end de la Pentecôte, à quelques kilomètres de Paris, à Presles dans le Val-d'Oise.

Cette fête, dont le succès populaire est à chaque fois renouvelé, rassemble plusieurs dizaines de milliers de participants dans une ambiance chaleureuse et fraternelle. Durant trois jours, vous pourrez assister à des dizaines de spectacles, de concerts, de théâtre, mais aussi profiter de centaines de stands, offrant des jeux, des expositions, de l'artisanat ou des spécialités culinaires. Ce sont aussi de nombreux groupes politiques invités, des forums de discussion et, bien sûr, la possibilité de rencontrer les militants et militantes de Lutte Ouvrière pour mieux connaître nos idées.

D'ores et déjà, vous pouvez vous procurer des cartes d'entrée auprès des militants ou en écrivant au journal.

Vous pourrez voir notamment...

Samedi

Ricky NELSON, rock'n'roll swing

Les BLEUS de TRAVAIL,

comédie circo-burlesque

KENT, chanson

Dimanche

Juliette GRECO

Archie SHEPP, jazz

Anne ROUMANOFF,

«à la Roumanoff», humour

Lundi

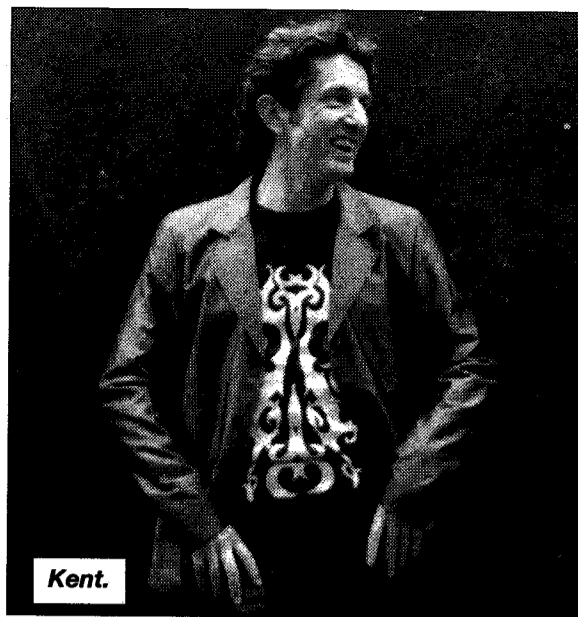
Les WRIGGLES, humour musical

Geoffrey ORYEMA,

World Music

Fanfare des BOUDUS

De nombreux autres artistes animeront les différentes scènes de la Fête: le Grand Podium, le Petit Théâtre, Jazz City ou le Cabaret, ainsi que les allées de la fête.



Kent.

ACHETEZ VITE VOTRE CARTE D'ENTREE

La carte d'entrée coûte 75 F sur place pour les trois jours. Mais si vous l'achetez à l'avance auprès de nos militants ou en écrivant à l'adresse de notre journal, vous la paierez 50 F seulement.

20% DE REDUCTION AVEC LES BONS D'ACHAT QUE VOUS ACHETEZ D'AVANCE

Si vous achetez à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donneront un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête. A ne pas manquer.

Voici l'adresse de notre journal où vous pouvez adresser vos commandes :

LUTTE OUVRIÈRE

BP 233

75865 PARIS CEDEX 18

Chèques : à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE



Juliette Gréco.



Anne Roumanoff.

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• ANGERS

Samedi 28 avril
de 15 heures à minuit
Salle Aragon à TRÉLAZÉ

• MARSEILLE

Dimanche 6 mai
à partir de 11 h 30
Au parc de Valabre, près de Gardanne

Des navettes gratuites en car sont prévues à partir de la gare routière de Marseille Saint-Charles, avec un passage à la gare SNCF de Gardanne.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'île de France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0146142165. Commission paritaire des publications n° 64 895.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL et VILLE: _____
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: _____
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: _____
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de: _____
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 23 avril 2001

Après la manifestation de Calais ET MAINTENANT ?

La manifestation de Calais a été un succès. Elle a confirmé le soutien de la population travailleuse à ceux de Danone, qui n'acceptent pas d'être jetés à la rue par une entreprise qui réalise des bénéfices énormes.

Mais une manifestation ne peut suffire à faire reculer Danone et, à plus forte raison, le reste du grand patronat. Or, bien au-delà de Danone, pas un jour sans qu'on n'annonce de nouveaux plans dits sociaux. A ceux prévus de longue date chez Alstom, Aventis, Michelin, Moulinex, Bull, Delphi, Valéo ou Bosch, viennent s'ajouter ceux de Philips, Ericsson, Nestlé, Péchiney, des compagnies d'aviation AOM et Air Liberté, des chaussures André et des bas Dim. Si ces plans sont exécutés, cela fera des dizaines de milliers d'emplois supprimés, des usines fermées, des villes dévastées.

Les suppressions d'emplois annoncées concernent aussi bien la prétendue « nouvelle économie » que l'électro-ménager, les équipements automobiles que l'industrie pharmaceutique ou l'habillement. Il s'agit bien d'un mode d'existence général du capitalisme.

Et il s'agit de grands trusts qui brassent des milliards et qui veulent tous dégager encore plus de profits en jetant dans la détresse des milliers de familles ouvrières. C'est inhumain, c'est inacceptable. Et, à entendre la morgue avec laquelle le baron Seillière rejette ses responsabilités de principal actionnaire dans les licenciements annoncés chez AOM, ils finiront par transformer l'indignation en révolte !

On ne doit pas compter sur le gouvernement Jospin pour arrêter l'avalanche. Il veut juste tenter d'anesthésier l'indignation de l'opinion publique.

Mais les « mesures » envisagées sont bidon. Comme si le doublement des indemnités de licenciement, par exemple, pouvait arrêter les licenciements ! Deux dixièmes de mois par année de présence au lieu d'un, cela fait six mois de salaire au lieu de trois après trente ans de maison. Et que valent les promesses de reclassement pour tous les salariés jetés à la rue ? Des emplois moins payés et, au bout, une retraite amputée au prorata.

Non, le gouvernement Jospin ne fera rien contre les licenciements et ne veut rien faire ! Il est pour le fonctionnement capitaliste de l'économie, pour le marché, pour les profits, même si le monde du travail crève des conséquences. Jospin, comme ses prédécesseurs de droite, est un serviteur du patronat.

Face à l'offensive patronale, responsable du chômage massif, de la précarité, du recul général des conditions d'existence de la classe ouvrière, nous répétons depuis des années, notamment depuis la présidentielle de 1995, qu'il est vital d'interdire les licenciements, sous peine de réquisition, dans les entreprises qui font du profit. Six ans après, Robert Hue vient de découvrir cela. Mieux vaudrait tard que jamais, mais ce n'est pas ce projet de loi qu'il a déposé à l'Assemblée.

Il envisage une nouvelle manifestation, cette fois-ci à Paris. Très bien ! Mais est-ce que les députés communistes déposeront une loi

interdisant réellement les licenciements ? Ils pourraient le faire car, sans les députés du PC, le gouvernement n'a pas la majorité à l'Assemblée. Mais, en répétant qu'il n'est pas question de compromettre l'existence du gouvernement, Hue montre que, s'il fait semblant de ruer dans les brancards, il reste attelé à la charrue gouvernementale ! Mais à quoi servent alors les ministres communistes ?

Mais la colère des travailleurs sera peut-être assez forte pour obliger le gouvernement à agir.

Alors, qu'ils se méfient, tous ceux qui, même lorsqu'ils prétendent s'opposer aux licenciements, ne cherchent qu'à dégager leur propre responsabilité !

Les mesures qu'eux-mêmes ne veulent pas prendre, les travailleurs en colère finiront par les imposer.

Arlette LAGUILLER

La prochaine réunion du
Cercle Léon Trotsky
aura pour thème :

**L'agriculture,
l'agro-alimentaire,
l'alimentation
entre les mains
du grand capital**

Vendredi 27 avril à 20h 30

Salle de la Mutualité,
24, rue Saint-Victor à Paris (5^e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

LCR : UNE POLITIQUE MAL CIRCONSCRITE

Dans son numéro du 12 avril, Rouge, l'hebdomadaire de la LCR, est revenu sur son bilan de la campagne des municipales, sous le titre « Un succès pour la LCR ».

En terme de chiffres, nombre de listes, nombre de voix recueillies par les listes présentées ou soutenues par la LCR, nombre d'élus, le succès, au moins par rapport aux scores précédents de la LCR, est indiscutable.

C'est aussi, comme Rouge s'en flatte, un succès de sa politique « d'ouverture », du moins s'il s'agissait de gagner des voix et des élus. Mais que signifiait cette « ouverture » que Rouge détaille ?

La LCR a « présenté ou soutenu » 91 listes dans ces élections, mais d'après son propre décompte « une trentaine étaient unitaires, à savoir composées par des militants de la Ligue et d'autres courants politiques, quatre listes avec des sections du PCF, les autres avec des courants locaux ». Dans une « soixantaine de ces listes (...) La LCR était la seule organisation présente en tant que telle ». Et, poursuit Rouge, « le succès de notre campagne tient aussi à l'utilisation du sigle "100 % à gauche". "100 % à gauche", parce que les autres sont de moins en moins à gauche ».

Alors, quand l'auteur de cet article écrit plus loin : « Aucune ambiguïté, aucune hésitation pour identifier nos listes comme positionnées contre celles qui soutenaient la politique de la gauche plurielle », cela laisse plus que sceptique, parce que tout, au contraire, était ambigu dans cette campagne de la LCR. A commencer par cette appellation « 100 % à gauche » qu'elle mettait en avant. Car si les listes qu'elle présentait étaient « 100 % à gauche », les listes de la « gauche plurielle » étaient quoi ? 70 % à gauche ? 50 % ? 90 % ?

Cette appellation se présente comme une simple divergence quantitative.

Pour notre part nous considérons qu'il y a une opposition irréductible entre la gauche gouvernementale gérant au mieux les affaires de la bourgeoisie, c'est-à-dire celle des partis bourgeois, et ce que doivent être la politique et les choix des révolutionnaires qui se réclament de

la défense des intérêts politiques des travailleurs. Et que dire de « A gauche autrement », ou des appellations diverses, telles que « Tous ensemble à gauche », « Bagnolet plurielle », « Décidons ensemble notre ville », « Annecy à gauche », « 2001, une cité, des citoyens » ou « Gauche alternative et solidaire », sous lesquelles apparaissent les diverses listes constituées avec le PCF ou des associations locales.

Quant à prétendre que les listes soutenues par la LCR étaient sans « aucune ambiguïté (...) positionnées contre celles qui soutenaient la politique de la gauche plurielle », c'est une contre-vérité manifeste. La LCR est fière, en effet, d'avoir conclu des accords avec des sections du Parti Communiste Français. Mais cela ne s'est pas fait sur la base d'une opposition commune à la politique du gouvernement Jospin et au soutien que la direction du PCF accorde à celui-ci (ce qui aurait été une excellente chose si cela s'était avéré possible), mais dans des villes où les têtes de listes PS ou MDC de la gauche plurielle n'avaient pas voulu ouvrir leurs listes, avant le premier tour, au PCF. Mais bien des cas d'ostracisme de ce genre contre le PCF se sont arrangés entre les deux tours, et c'est ainsi que la LCR a obtenu une élue au Kremlin-Bicêtre, dans la banlieue parisienne, sur une liste dirigée par le MDC. S'il ne s'agit pas là d'une ambiguïté, on se demande ce que le mot veut dire !

Plus généralement, le fait d'avoir recherché un accord entre les deux tours, là où cela était possible, avec la gauche plurielle, pour essayer d'avoir des élus était, que cette tentative ait abouti (comme à Clermont-Ferrand) ou pas, comme à Canéjan, une manière de dire que les divergences qui séparent la LCR de la « gauche plurielle » sont somme toute secondaires, par rapport à une appartenance commune à « la gauche ». Et il en a été de même de l'appel de la direction de la LCR à voter au deuxième tour pour les listes de la gauche gouvernementale (même si cette décision nationale, répétée avec insistance avant chacun des deux tours, a été localement contestée, le plus souvent par des militants ou des candidats n'appartenant pas à la LCR).

Bien évidemment, cette

politique de la LCR était déjà affirmée lors des discussions qui se sont déroulées l'année dernière entre Lutte Ouvrière et la LCR, à propos des élections municipales et c'est celle que la LCR voulait nous imposer.

En tout cas, cela représente effectivement des choix politiques différents. D'ailleurs c'est ce que pense François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, qui a déclaré dans l'émission *Les quatre vérités*, le mercredi 25 avril, qu'il y avait deux extrêmes gauches qu'il ne fallait pas confondre. L'une, selon lui, axait toutes ses campagnes en affirmant préférer la droite à la gauche. Ce qui, en passant, est un mensonge car Hollande serait bien incapable de trouver une telle affirmation de notre part dans nos tracts, nos affiches, nos

lettres nous était à peine parvenue qu'Alain Krivine, dans une conférence de presse, agrémentait cette proposition d'un ultimatum en déclarant que si LO ne répondait pas favorablement à ces propositions, la LCR présenterait un ou une candidate à l'élection présidentielle, et plus de trois cents candidats aux législatives.

C'est sur la base de la politique qui a été la sienne lors des élections municipales que la LCR entend mener les campagnes électorales de 2002, comme l'a affirmé Rouge dans son numéro du 19 avril : « La LCR entend prolonger l'activité des collectifs "100 % à gauche" qui se sont constitués lors des municipales, et nous proposerons à LO de nous adresser ensemble à toutes celles et tous ceux qui souhaiteront s'engager avec nous dans

cette campagne, de manière à les associer le plus étroitement possible ». Et comme au comité central de la LCR du « début » avril, ses membres s'étaient divisés entre l'approbation d'une alliance avec LO, le refus d'une telle alliance ou l'acceptation sous conditions, dans l'article cité, la LCR précisait que « cette orientation (...) sera tranchée par une conférence nationale en juin prochain ».

Nous ne voyons pas pourquoi, alors, malgré son insistance à obtenir de notre part une réponse immédiate à son ultimatum, nous devrions être plus pressés qu'elle. Surtout sans savoir ce que son comité central décidera voire ce que ses militants feront.

François DUBURG



Meeting d'Arlette Laguiller à Reims lors de la campagne des municipales : les révolutionnaires doivent affirmer qu'ils sont 100 % opposés à la politique de la « gauche plurielle »

articles. Il dit que nous ferions le jeu de la droite, ce qui est tout aussi faux. C'est sa politique qui lui fait perdre des électeurs, pas nous ! Car depuis quatre ans qu'il est au gouvernement, son parti, le Parti Socialiste et ses alliés font le jeu du patronat, et en particulier du grand. Cependant François Hollande ne s'est pas trompé d'adversaire en faisant une distinction entre « 100 % à gauche », qui selon lui est de gauche, et la politique sans ambiguïté de Lutte Ouvrière lorsqu'il s'agit des intérêts des travailleurs.

Au lendemain de ces élections municipales, la LCR s'est adressée à Lutte Ouvrière (dans une lettre publiée dans Rouge du 12 avril) pour lui proposer une campagne commune aux élections présidentielles et législatives de 2002. Cette

MANIFESTONS LE PREMIER MAI !

Lutte Ouvrière participera aux manifestations du Premier Mai dans les différentes villes, et en particulier au cortège qui partira

À PARIS, à 15 heures Place de la République

PCF

COMMENT FAIRE POUR « NE PAS ACCEPTER L'INACCEPTABLE » ?

Samedi 21 avril, dans son discours à la fin de la manifestation de Calais en soutien aux travailleurs de LU-Danone, Robert Hue s'est une nouvelle fois adressé au gouvernement:
« Il faut une attitude plus claire, plus résolue, plus combative du gouvernement de la gauche plurielle... On ne peut pas se contenter de mesures mi-chèvre, mi-chou... se contenter de renchérir les licenciements. N'est-ce pas au fond accorder aux patrons un droit de licencier?... Il est nécessaire et possible d'interdire les licenciements collectifs dans les entreprises qui réalisent des profits substantiels ou distribuent de juteux dividendes ».

Autant de fortes paroles qui n'ont pu que rencontrer l'assentiment de tous ceux qui manifestaient ce jour-là, même si les choses devenaient quelque peu moins radicales, lorsque Robert Hue précisait comment il entendait cette interdiction des licenciements: **« Décider que, désormais, les plans sociaux seront suspendus le temps que s'engage avec tous les partenaires concernés l'étude de toutes les solutions susceptibles de préserver l'activité et l'emploi ».**

« Suspendre » le temps d'une négociation ne veut pas dire « interdire », il y a même loin de l'un à l'autre. Mais après tout, ce serait déjà ça ! Ceux qui étaient à Calais, et bien d'autres sans doute, sont prêts à se mobiliser dans la rue à nouveau. Mais ce que n'a pas dit Robert Hue, c'est ce que députés et ministres communistes comptaient faire pour appuyer ce mouvement. Comment comptent-ils, eux qui font partie de la majorité plurielle ou du gouvernement,

« refuser l'inacceptable », pour reprendre la formule du maire communiste de Calais ? Ont-ils l'intention de présenter un projet de loi sur l'interdiction des licenciements ? Vont-ils dire que, si d'une manière ou d'une autre une telle loi n'est pas déposée, votée et mise en application, ils cesseront de se considérer comme faisant partie de cette « majorité plurielle » incapable de s'opposer au patronat, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir, y compris pour le gouvernement ?

Après tout, il n'y aurait rien là que de très naturel, à un moment où des dizaines de milliers de travailleurs, eux, sont en passe de perdre leur emploi. Et ce serait par ailleurs le seul moyen de pression dont puisse disposer le PCF à l'intérieur même de cette majorité plurielle, puisque ses dirigeants pensent qu'une telle pression est possible.

Mais une telle attitude, Robert Hue n'en a pas soufflé mot à Calais. Régulièrement, et encore

tout dernièrement en tirant le bilan des municipales, la direction du PCF ne cesse de répéter que rien ne fera sortir celui-ci de ce gouvernement, de cette majorité parlementaire, que les communistes y sont bien, et pour longtemps. Cela permet d'ailleurs à Jospin de traiter le PCF en quantité négligeable, auquel on permet de pousser son cri, mais dont on se garde surtout de prendre les propositions au sérieux. L'affaire de la loi sur le contrôle des fonds

publics, dont Robert Hue avait fait son cheval de bataille et dont les députés communistes se sont aperçus que les décrets d'application n'étaient même pas encore sortis, le montre bien !

Alors, si députés et ministres communistes continuent à « accepter l'inacceptable », cela ne pourra empêcher ceux qu'indignent ces licenciements de se mobiliser dans la rue. Mais cela ne pourra que rendre encore plus inconfortable la situation des mili-

tants communistes dans les entreprises et les quartiers. Tous ceux qui, au sein du Parti Communiste et dans son milieu, ressentent et comprennent la nécessité d'une riposte du monde du travail, ne peuvent qu'être choqués par cette attitude consistant, tout en appelant de temps en temps à manifester contre les licenciements, à continuer d'affirmer sa solidarité avec le gouvernement et à y conserver ses ministres.

Daniel MESCLA



Les militants du Parti Communiste manifestent à Calais contre « l'inacceptable » pendant que ministres et députés font avec.

LIBERTÉ DE LA PRESSE...

Concernant le plan de licenciements chez Danone, le journal *Libération*, comme bien d'autres il est vrai, met de l'empressement à défendre Danone et à faire des commentaires élogieux sur la famille des PDG, les Riboud, leur fibre « sociale », etc.

Serge July, patron et fondateur de *Libération*, dans un numéro spécial « Faut-il boycotter Danone », s'est même fendu d'un éditorial expliquant que « le boycott est stupide (...). Réussi, il risquerait de déstabiliser l'entreprise au profit de la concurrence, encouragerait la délocalisation. Ce qui reviendrait à se tirer une balle dans le pied. »

C'est à peu près les arguments de Seillière, Madelin et

de cet autre patron qui expliquait que lui, au contraire, pour soutenir Danone, allait manger trois fois plus de yaourts.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'on est là presque en famille : de 1983 à 1995, la famille Riboud, avec Antoine et Jean, faisait partie des principaux actionnaires de *Libération*. Avec Gilbert Trigano, du Club Med, ils détenaient 45,5% du journal. Ce qui fait que *Libération* était en quelque sorte un produit Danone, au même titre que les Pépito et la Badoit.

Après 1995, *Libération* a changé de mains. Après les Riboud, c'est la dynastie Seydoux (Groupe Chargeurs - Pathé, etc.) qui a pris la relè-

ve, renfloué le journal et qui possédait jusqu'en novembre dernier 60% du capital de *Libération* et encore 20% aujourd'hui. Comme ce monde est très petit, on retrouve justement Jérôme Seydoux au conseil d'administration de... Danone.

Lorsqu'on voit de tels liens, on comprend que la grande presse, dont *Libération* fait partie, n'ait pas envie de « se tirer une balle dans le pied ». Ce qui veut dire que l'indépendance et la liberté de la presse, c'est surtout la liberté pour quelques grands groupes financiers de se payer des organes de presse et de communication.

Christian BERNAC

NON AUX SALAIRES BLOQUÉS !

Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, les salaires restent à peu près complètement bloqués depuis des années. Ils ont évolué, en moyenne, de +3,1% en 1998, de +2,9% en 1999 et de +3% en 2000. Cette dernière différence de 0,1% entre 1999 et 2000 inquiéterait d'ailleurs les experts de « l'Observatoire européen des relations industrielles » comme risquant... de remettre en cause la modération salariale dans certains pays !

Parmi tous les pays de l'Europe, la France se taille la dernière place, avec 1,6% d'augmentation moyenne, y compris

donc les augmentations des cadres et autres dirigeants d'entreprise salariés. C'est à peine autant que l'inflation que l'INSEE établit, pour l'année 2000, à 1,6%. Et c'est moins encore que l'augmentation moyenne intervenue en Irlande (+ 5,5%), au Portugal (+ 3,5%), en Allemagne (+2% ou même en Italie (+ 1,9%).

La France apparaît comme la lanterne rouge en matière de non-augmentation des salaires. Mais les travailleurs des autres pays ne sont pas beaucoup mieux lotis. En fait, c'est partout qu'il y a vraiment de quoi voir rouge.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

SEUL L'INTÉRÊT DU MONDE DU TRAVAIL

La manifestation de samedi dernier à Calais à l'initiative du PCF, en soutien aux travailleurs de l'usine Lu-Danone menacée de fermeture, a été un succès. Elle peut, ou plutôt elle doit, être le premier pas d'une mobilisation des salariés contre tous les autres plans de licenciements.

Depuis l'annonce des licenciements à Lu, l'émotion et l'indignation ne sont donc pas retombées. Tout le monde a fait le lien avec les licenciements de Marks and Spencer puis de ceux qui ont suivi dans tous les secteurs : équipementiers auto comme Delphi, métallurgie comme Péchiney, aviation comme AOM, électroménager comme Moulinex, agro-alimentaire comme Nestlé et bien d'autres encore de la téléphonie, des banques, de la distribution ou, dernier en date, du textile comme Dim. Alors que les entreprises françaises ne se sont jamais aussi bien portées historiquement, la soif de profits est plus aiguë que jamais. Dans cette phase économique, elle se traduit non par des créations d'emplois ou d'entreprises mais au contraire par leur suppression massive. Dans la foulée des licenciements dans le monde, notamment aux USA (600 000 officiellement en un trimestre), les patrons français ont intérêt, que leurs profits soient en hausse ou en baisse, à annoncer des suppressions d'emplois pour apâter les financiers et faire plaisir aux actionnaires.

Du coup toute la classe ouvrière est menacée. Et ce ne sont pas les prétendues mesures contre les licenciements annoncées par Elisabeth Guigou ce mardi (maigre hausse des indemnités, soi-disant contrôle accru des syndicats sur les plans sociaux) qui vont empêcher les patrons de licencier.

Mises à part ces mesurette, Jospin ne sait guère que conseiller aux grands groupes de retarder leurs annonces pour ne pas susciter une réaction d'ensemble. Cette crainte elle-même suffit à montrer la voie à suivre dans l'intérêt des travailleurs : éviter de se battre entreprise par entreprise alors qu'il s'agit d'une offensive d'ensemble contre les travailleurs ; tout tenter pour que ceux qui sont aujourd'hui sous le feu puissent entraîner tous les autres dont le tour peut venir demain ou après-demain. Or aujourd'hui, si entraîner les autres n'est certainement pas gagné, c'est loin d'être sans espoir. Témoin l'émotion ouvrière qui s'est traduite d'abord par l'accueil de l'idée du boycott contre Danone puis par ce rassemblement à Calais.

Le PCF a bien vu qu'il y avait là une occasion de prendre la tête du mécontentement et de montrer qu'il était toujours une force qui pouvait compter dans les conflits sociaux, malgré son dernier recul. Robert Hue l'a saisi en organisant la manifestation de Calais. Il entend continuer, semble-t-il, en se proposant de pousser à l'organisation d'une grande manifestation nationale contre l'ensemble des licenciements.

Certes Robert Hue n'a pas fondamentalement changé de politique. Il réaffirme la détermination du PCF à rester dans ce gou-

vernement qui cautionne toutes les attaques anti-sociales. Il dit crûment que le PCF ne fait qu'adopter une « nouvelle posture » (oui, pas une politique, une « posture », c'est-à-dire en bon français une simple attitude destinée à donner le change).

Bon. Nous n'en attendions pas plus de la direction du PCF qui depuis le 16 octobre 1999 s'efforce désespérément de garder « un pied au gouvernement et un autre dans le mouvement populaire ». Mais l'intérêt des travailleurs est de le prendre au mot quand il reprend la proposition « d'interdiction des licenciements », qui était déjà avancée dans le plan d'urgence d'Arlette Laguiller il y a sept ans, ou encore qu'il dit vouloir organiser un grand rassemblement national dans les semaines qui viennent.

Dans cette situation l'extrême gauche, et d'abord Lutte ouvrière, a un rôle à jouer. En répondant, bien sûr, aux propositions du PCF, comme LO ou la LCR l'ont fait à Calais. Mais pas seulement. En développant aussi de son côté une politique offensive, en n'attendant pas seulement les propositions du PCF ou d'autres, mais en en faisant elle-même.

Interdire les licenciements nécessite sans aucun doute une mobilisation d'ensemble et probablement de longue durée. Il faut convaincre de cet objectif les travailleurs sceptiques devant des décennies d'échecs et surtout bombardés actuellement par une campagne gouvernementale et patronale destinée à les convaincre qu'il est totalement utopique. Il faut imposer un plan de mobilisation qui dessine des perspectives et une suite, car même une grande manifestation nationale à Paris réussie serait au mieux un baroud d'honneur si elle reste sans lendemain. C'est cet objectif et l'organisation de cette mobilisation que l'extrême gauche doit publiquement, obstinément, à tous les niveaux, proposer aux organisations syndicales, politiques ou associatives qui se disent aujourd'hui soucieuses de la défense des intérêts des salariés.

Pas gagné ? Certes. Chacune de ces organisations, loin de s'axer sur les intérêts du monde du travail, peut choisir de regarder le monde depuis ses intérêts de boutique. Le PCF peut très bien encore une fois, après avoir fait une démonstration, lâcher la lutte. La CGT, qui s'est plutôt tenue à l'écart, peut y rester. Les autres confédérations demeurer sourdes. C'est pourtant la seule voie qui corresponde aux intérêts du prolétariat. Quelles raisons peut bien avoir l'extrême gauche d'hésiter à mettre son poids politique, qui ces derniers temps s'est légèrement accru, au service de la défense des intérêts du monde du travail et sur le terrain de la lutte de classe ?

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires numéro 14 (mars-avril) :

Dans ce numéro, un dossier sur les méfaits de la domination de la France sur l'Afrique ; le point sur l'offensive patronale contre les retraites ; les perspectives de l'extrême gauche après les municipales ; correspondances d'entreprises : Danone, Renault, la Poste, trami-nots rouennais.

Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

AOM, Valéo...



Les ouvriers de l'usine Bosch de Beauvais (équipementier automobile) manifestant contre des suppressions d'emplois.

SEILLIÈRE, DIGNE REPRÉSENTANT DU PATRONAT!

Dans une longue interview au journal *Les Echos* le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, s'est expliqué avec cynisme sur les accusations faites à son encontre, en particulier par des membres du gouvernement, sur le fait de ne pas assumer ses responsabilités d'actionnaire majoritaire d'AOM-Air Liberté (les compagnies risquent d'être mises en dépôt de bilan et 7 000 emplois sont menacés).

Mais l'héritier des anciens maîtres de forges, l'homme de la famille de Wendel, qui a reçu un pactole de dizaines de milliards de la part du gouvernement socialiste à la suite de la nationalisation réalisée à des conditions miraculeuses pour leurs propriétaires au début des années 1980, revendique haut et fort sa conduite. Son seul but est de faire fructifier les milliards de la holding financière Marine Wendel et de sa filiale d'investissement la CGIP, c'est-à-dire l'argent de la famille du baron. Il l'explique en ces termes : « Marine Wendel contrôle la CGIP qui représente 95% de son actif, et réalise par ailleurs des investissements limités pour dégager, dans l'intérêt de ses actionnaires (lui-même et la famille), des plus-values. C'est un investisseur financier comme un autre. (...) Elle a ainsi acheté et revendu les stylos Reynolds, les lunettes Afflelou et, pour partie, les laboratoires Stallergènes ».

Evidemment l'image d'Epinal de l'industriel soucieux de son métier et de l'avenir de ses salariés en prend un coup, mais c'est cette image qui était une escroquerie vendue traditionnellement par la droite et sur laquelle la gauche a surenchéri depuis qu'elle est revenue aux affaires en 1981, jusqu'à aujourd'hui. A sa façon Seillière envoie un message à tous les serviteurs du patronat, des hommes politiques aux journalistes : « Ne jouez pas les coquettes, vous êtes là pour nous servir tels que nous sommes, des hommes dont la seule action et la seule finalité est d'emmagasiner le maximum d'argent à n'importe quel prix. » Eh oui, c'est cela le capitalisme.

Seillière revendique au passage des petits secrets qui ne peuvent que le valoriser auprès des siens. Ainsi il a obtenu en

2000 de son compère actionnaire Swissair de se voir garantir le rachat en 2004 de toutes ses actions AOM à un prix fixé à l'avance. C'est dire s'il va se soucier du reste, et en particulier du sort des milliers d'employés !

Naturellement, comme tout bon patron, Seillière ment grossièrement dans cette interview. Il a ainsi le culot de dire que la CGIP, filiale de Marine Wendel, « investit des sommes considérables dans des groupes qu'elle développe dans la durée, par exemple... Valéo ». Valéo, la CGIP l'a racheté comme placement financier au patron d'Olivetti, de Benedetti, et y a déjà supprimé des emplois par centaines. Aujourd'hui, Valéo est menacé à l'échelle du monde d'un plan massif de licenciements, avec déjà des centaines de licenciements annoncés. Et à propos du même Valéo, toute la presse économique a révélé que le seul but de Seillière et de la famille de Wendel était d'arriver à faire un plan de licenciements suffisamment crédible pour la Bourse afin de revendre à bon prix les 20% d'actions qui le classent comme actionnaire majoritaire. En clair, les salariés de Valéo vont se faire jeter à la rue et risquer de tomber dans la misère pour permettre à la famille du baron de voir fructifier les milliards qu'elle avait placés dans l'affaire il y a seulement quelques années.

D'ailleurs le baron Seillière précise bien les choses : « Est-il bon que le président du Medef soit un entrepreneur actif, engagé dans la vie économique ? Moi je dis oui. Je suis dans la vie des affaires, avec des risques, des difficultés, des réussites, sous le contrôle de mes actionnaires, et j'en suis fier ».

Fier de ce qu'il est au nom des siens, la classe des patrons, des capitalistes, il a sans doute raison : il est aussi méprisable que tous ceux-là, comme le sont tous ceux qui nous présentent ces gens-là comme des forces vives indispensables à la marche de la société. Mais ils n'en sont que les entraves dont il faudra bien se débarrasser un jour, le plus tôt possible.

Paul SOREL

Projet Guigou sur les licenciements

COMMENT NE RIEN FAIRE

TOUT EN AYANT L'AIR D'AGIR

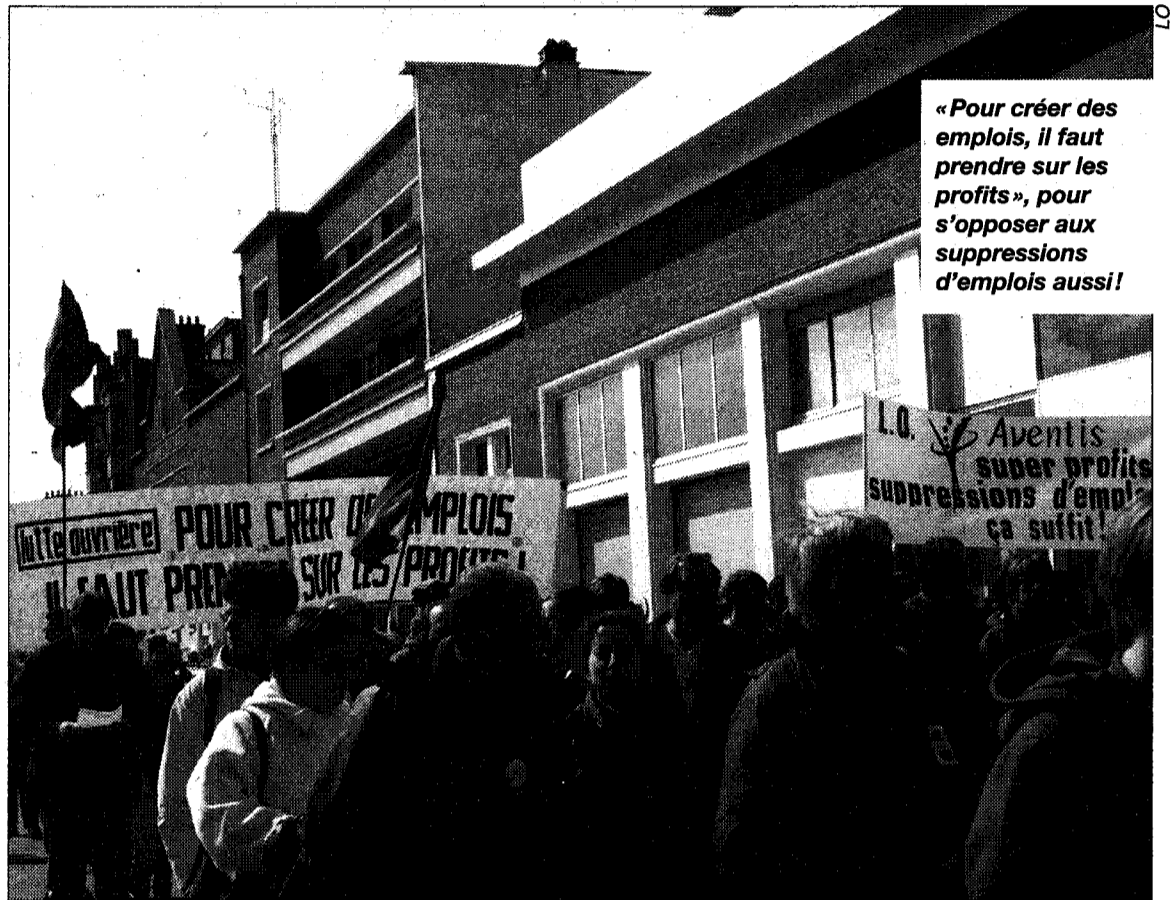
Toutes les indiscretions qui ont précédé l'annonce par la ministre de l'Emploi, Elisabeth Guigou, des mesures que le gouvernement entendait faire adopter, prétendument pour «améliorer la protection des salariés» face au danger de licenciements, montraient qu'il n'y avait rien de sérieux et de concret en préparation. Mais la réalité a été encore plus minable, dérisoire, voire rétrograde.

L'émotion soulevée dans la population travailleuse, et au-delà, par l'annonce des plans de licenciements dans une multitude de groupes capitalistes riches n'a eu aucun effet sur le gouvernement socialiste. Au fil des jours les quelques gestes évoqués, qui n'auraient pas réglé le problème central du licenciement, ont été remisés. A la trappe l'indemnité de licenciement qui devait passer à un tiers de mois par année d'ancienneté; à la trappe l'implication financière des entreprises qui licencient en faisant des profits; à la trappe le moindre droit supplémentaire permettant de contester plus qu'aujourd'hui les licenciements voulus par un patron; à la trappe l'obligation effective de reclassement

Alors que reste-t-il dans ce projet? Une seule mesure d'ordre général: l'indemnité légale de licenciement passerait de un dixième de mois par année d'ancienneté à un cinquième de mois par année d'ancienneté. C'est même inférieur à la convention collective de la Métallurgie, qui touche un grand nombre d'ouvriers et qui est loin d'être la convention collective la plus favorable, qui pré-

voit en plus de cela des rémunérations complémentaires pour les salariés ayant une certaine ancienneté. Et c'est de toute façon largement inférieur au peu qu'offrent la plupart des groupes mettant en route des plans de licenciements. Le PDG de Danone, présent sur le plateau de France 2 lundi 23 avril à côté d'Elisabeth Guigou, a même pu déclarer: «Nous donnons cinq fois plus que ce que propose le gouvernement». En clair la seule mesure concrète d'ordre général ne touchera qu'à la marge les salariés des corporations sans convention collective de quelque importance.

L'autre mesure «phare», les congés de conversion de six mois, rebaptisés «reclassements», qui seraient attribués dans certaines circonstances, est une véritable escroquerie. Ce congé de conversion de six mois appelé improprement de «reclassement», réservé aux seules entreprises de plus de mille salariés, sanctionnerait même un recul par rapport à la situation actuelle. Les employeurs seront tenus à «des obligations de formation et d'aide au reclassement» et pas à un reclassement effectif. Les lois existantes et la jurisprudence, en effet, ont au moins dans les textes inscrit des obligations théoriques et effectives de reclassement, et pas des «aides au reclassement». Quant aux droits des chômeurs, jusqu'en juillet prochain, date de l'entrée en vigueur du PARE, la loi fait obligation à toutes les entreprises prononçant des licenciements économiques de proposer une convention de



«Pour créer des emplois, il faut prendre sur les profits», pour s'opposer aux suppressions d'emplois aussi!

conversion de six mois à chaque salarié touché. Cela permettait au salarié de se voir garantir six mois de rémunération complète, six mois d'indemnisation supplémentaire de chômage, sans carence par rapport à ses indemnités, son préavis et ses congés payés. Ce n'est pas rien car sinon le salarié peut se voir appliqué jusqu'à près de quatre mois de carence, c'est-à-dire sans perception de quoi que ce soit en attendant de ses premières indemnités. Mais avec le dispositif proposé par le gouvernement, cette carence s'appliquerait aux salariés licenciés à l'issue de leurs congés de «reclassement».

Sur le plan de la durée également ce serait une régression. Car encore aujourd'hui la loi prévoit la possibilité, pour les entreprises qui le souhaitent, des congés de conversion pouvant aller jusqu'à 10 mois, sans même parler des entreprises où ont pu être imposés des congés de conversion de deux ans.

Le PARE, qui régit les droits des chômeurs à partir du 1^{er} juillet, n'avait rien prévu pour le maintien des conventions de conversion: les pouvoirs publics, le gouvernement devaient trancher: celui-ci vient de le faire à sa

façon. Pour les entreprises de moins de mille salariés il se contente de déclarer «un dispositif de bilan de compétence et d'orientation et d'aide au reclassement sera organisé pendant la durée du préavis». Rien, moins que rien.

Mais le comble, s'il en était besoin, c'est que le projet du gouvernement a l'impudence de demander aux partenaires sociaux, dans le cadre d'un accord, de prévoir le financement de ces dispositifs «d'aide au reclassement». Ce ne serait même pas au patronat de payer ces quelques mesurées, on va demander aux salariés de mettre la main à la poche, car ce sont eux qui sont visés par le mot impropre de «partenaires sociaux».

Le reste ne mérite même pas une mention, car la loi et la jurisprudence prévoient plus. A moins que ce ne soit justement un moyen détourné de la part du gouvernement de revenir, avec cette loi, sur les quelques avancées marginales qu'avait introduites la jurisprudence ces derniers temps.

Si Jospin et sa très bourgeoise ministre de l'Emploi, Elisabeth Guigou, voulaient montrer le mépris qu'ils ont pour les travailleurs et leurs

attentes face aux licenciements qui les menacent, ils ne pouvaient mieux faire. Alors pour leur imposer une autre politique, pour imposer l'interdiction sous peine de réquisition des entreprises qui font des profits et licencient quand même, le monde du travail devra utiliser ses armes à lui face à tous ses adversaires, le patronat mais aussi son allié le gouvernement socialiste.

Paul SOREL

Les risques, ce n'est pas fini

Les familles évacuées de Vimy (Nord) ont retrouvé leurs logements. Ce n'est pas pour autant qu'il n'y a plus d'armes dangereuses à Vimy. Et plusieurs dépôts du même genre existent ailleurs en France...

• Dans la Marne, où on a transporté les armes les plus

dangereuses, une usine devrait être construite d'ici 2007 pour détruire 25 tonnes par an de ces engins de mort. A ce rythme-là, au mieux, il en a encore pour quelques bonnes dizaines d'années avant que tout risque soit écarté.

Quel gâchis!

Le porte-avion nucléaire Charles-de-Gaulle ne perd plus son hélice mais elle fait maintenant un bruit insupportable pour l'équipage. Il repart donc pour de nouvelles réparations: à peine lancé, on avait découvert qu'il manquait plusieurs mètres à sa piste d'atterrissage. Il a fallu la rallonger et rallonger la note. Ça continue.

Ce joujou militaire n'en finit pas d'envoyer par le fond des milliards de nos impôts qui seraient autrement plus utiles ailleurs, pour les hôpitaux, les écoles, les transports et tous les services publics.

Plans « sociaux »

LA LISTE S'ALLONGE

Après Danone et Marks et Spencer, après Aventis et Valéo, après Moulinex, Philips, AOM, voici Dim. Il n'est à présent pas de semaine, parfois pas de jour, sans annonce d'un nouveau plan social, de nouvelles suppressions d'emplois, de nouvelles fermetures de sites dans les filiales des grands trusts. Il s'agit en fait du mécanisme normal de la restructuration capitaliste, et elle se fait bien sûr au mépris des salariés de ces différents groupes.

DE VALÉO À PHILIPS...

Valéo par exemple prévoit la suppression de 600 emplois sur ses sites de Cahors et de Vire. Le prétexte en est le ralentissement du marché automobile, qui aurait occasionné une perte de 179 millions d'euros à l'entreprise. Mais la quasi-totalité de cette « perte », 136 millions très exactement, est en fait une provision effectuée pour payer la restructuration ! En fait, ralentissement ou pas, le secteur automobile se restructure, concentre ses sites de production, et met dehors ses ouvriers comme il balance ses machines à la casse.

L'un des principaux actionnaires de Valéo est la CGIP (présidée par Seillière), elle-même propriété de la holding Marine Wendel (présidée elle aussi par Seillière). En fait de pertes, Valéo engrangeait l'an dernier 368 millions d'euros de bénéfice !

Delphi, un autre équipementier automobile, profitant lui aussi du prétendu « ralentissement », prévoit de supprimer 11 500 emplois dans le monde. L'usine d'Andé dans l'Eure, qui risque de mettre ses 275 salariés à la porte, n'est qu'un tout petit morceau de ce grand chambardement que préparent les maîtres de l'automobile, General Motors en tête, qui dirigent de fait les équipe-

mentiers soi-disant sous-traitants.

VMC fabrique des petits pots en verre. Il veut faire disparaître plus de 500 emplois à Givors, Veauche et Reims. Là encore il s'agit de la restructuration d'un grand trust, qui ne manque pas de grands moyens. VMC appartient au groupe BSN, devenu un des plus grands producteurs de verre mondiaux après sa fusion avec Glasspack. L'ensemble appartient entre autres à... Danone ! BSN regroupe en fait toute l'activité verrière de Danone.

Rappelons que Danone lui-même envisage de supprimer plus de 800 emplois à Evry, Calais, Château-Thierry et Jussy, alors que le trust a ramassé l'an dernier 720 millions d'euros de bénéfice.

Philips de son côté annonce 6 à 7 000 suppressions d'emplois dans le monde. Cela toucherait son usine du Mans (2 600 salariés). Il prétend que ses bénéfices du premier trimestre, 106 millions d'euros, sont trop minables et qu'il est capable de faire dix fois plus ! Philips prend prétexte de ses difficultés dans la téléphonie mobile pour décider ces mesures de réduction de personnel. Mais ce trust international, lié à un grand groupe sud-coréen, est l'un des premiers producteurs mondiaux de tubes cathodiques et de matériel électronique du monde, et il brasse près de 5,5 milliards d'euros par an.

... ET DE MOULINEX À AVENTIS

Moulinex, dont les opérations de restructurations ont déjà largement défrayé la chronique, veut encore fermer des sites à Cormelles-le-Royal, à Alençon, à Lesquin. Là encore il s'agit de restructurations de la production, Moulinex ayant récemment fusionné avec Brandt, filiale du groupe italien El-Fi. Ce trust a à présent un chiffre d'affaires qui approche les 3 milliards d'euros.

On pourrait encore citer Bosch, équipementier auto-

mobile lui aussi, qui veut supprimer des emplois à Beauvais, mais a l'ambition de racheter l'un de ses concurrents allemands ; ou le groupe André, qui annonce la fermeture de 110 magasins. En fait il réorganise la distribution de ses très nombreuses marques (Minelli, Orcade, Kookai, Creeks, Liberto, Pataugas...). Le nouveau PDG du groupe a lui aussi déclaré des pertes... essentiellement composées des fonds provisionnés en vue des restructurations.

On pourrait aussi citer Aventis, ce gigantesque trust de la chimie, résultat d'une série de fusions (Hoechst, Rhône-Poulenc...) et qui joue au pousse-pousse avec 2 500 de ses salariés sur les sites de Romainville, Évry, Vitry,

d'autres, et cela à l'échelle de la planète. Danone par exemple veut supprimer 2 597 emplois sur 3 ans dans les sites déjà cités, mais il veut en créer 817 dans 5 sites dont deux en France (Cestas et Haye-Fouassière). Il s'agit peut-être d'être plus efficace, mais en fonction des seuls intérêts des propriétaires des capitaux.

Les salariés n'ont dans tout cela aucune importance. Ils n'ont en tout cas pas droit à la parole (mais heureusement ils la prennent quand même !). La loi oblige seulement l'employeur à les « informer » du sort qui les attend, ce qui est peut-être la seule différence avec les vieilles machines qu'on jette au rebut.

Dans ces opérations, tous



Contre la logique des patrons, il faudra que les travailleurs imposent la réquisition des entreprises qui font des profits et licencient.

Alfortville, Croix-de-Berny. Ou encore l'ensemble AOM-Air Liberté-Air Littoral, où l'on retrouve le baron Seillière, mais cette fois-ci aux côtés d'un de ses homologues italiens, Mario Corti, ancien directeur de Nestlé, qui, à la tête d'une société qui possède aussi Swissair et Sabena, prétend restructurer une partie du secteur du transport aérien. Le sort de 2 000 salariés est en jeu. Là encore les pertes annoncées (1,89 milliard d'euros) comprennent les frais prévus pour la réorganisation (1,6 milliard d'euros).

Dans toutes ces entreprises, et ce n'est pas un phénomène nouveau, il s'agit de fermer certains sites pour en renforcer

les calculs sont faits pour atteindre la meilleure rentabilité des capitaux (et accessoirement la meilleure cote boursière). On ne cherche jamais à faire que la meilleure efficacité de l'outil de travail allège le travail des salariés ou permette d'augmenter leurs revenus. Au contraire, en prenant prétexte des réorganisations pour augmenter encore l'exploitation et faire pression sur les salaires, les capitaux investis obtiennent encore un tout petit plus de rentabilité.

C'est à cette logique inhumaine du profit qu'il faut mettre fin.

Roger PÉRIER

Le cortège des travailleurs de LU, lors de la manifestation de Calais.



■ Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois que nous venions à Calais et nous avons été reçus très chaleureusement par nos camarades. A chaque arrivée, ceux d'Evry puis ensuite, au début de la manifestation, ceux de Jussy, de Charleville-Mézières et de Vervins, les applaudissements étaient nourris ainsi que les pétarades de centaines de pétards.

Ce rendez-vous devant l'usi-

Philips (Le

Mardi 17 avril, Philips a annoncé des suppressions d'emplois dans le groupe région du Mans, c'est l'inquiétude de téléphones mobile

■ Et pourquoi cela ? Parce que, nous dit-on, les ventes de téléphones mobiles baissent. Que l'entreprise ne l'ait pas vraiment envisagé est étonnant, la vente des portables ne pouvait quand même pas croître indéfiniment. Philips a annoncé que pour les trois premiers mois de l'année il aurait vendu deux fois moins de produits que dans la même période l'an dernier. L'entreprise annonçait également un bénéfice pour ce même premier trimestre de 106 millions d'euros, soit près de 700 millions de francs il serait en baisse de 90 % par rapport à l'an dernier. C'est d'ailleurs un argument de la direction pour justifier les suppressions d'emplois.

Mais cela veut dire aussi que Philips fait encore des profits importants aujourd'hui et surtout qu'il en a fait de bien plus grands l'année passée. Et puis on sait bien que les entreprises peuvent adapter leur bilan en mettant en réserve des sommes pour supprimer des emplois, par exemple, et le bilan devient nettement moins bon.

L'an dernier, Philips avait annoncé des bénéfices records, de l'ordre de 40 milliards de francs

LU (Château-Thierry - Aisne)

APRÈS LA MANIFESTATION DE CALAIS

A l'usine LU de Château-Thierry, suite à la manifestation du jeudi 12 avril à Paris, nous nous sommes préparés pour celle de Calais, le 21. Toutes celles et tous ceux qui étaient venus à Paris avaient à cœur d'entraîner le plus de monde possible. Toute la semaine a été occupée à préparer banderoles et affiches, et bien évidemment à la distribution de nos tracts.



ne LU de Calais vers midi, le 21 avril, nous a permis de casser la croûte tous ensemble et de beaucoup discuter de Riboud, du gouvernement qui ne veut pas prendre de réelles mesures contre les licenciés. Contents de nous retrouver si nombreux et sachant que beaucoup de monde se rassemblait au centre-ville, nous avons attendu le départ en répétant nos slogans et en compagnie des tra-

vailleurs de de Carbon (du groupe Delphi), touchés par des licenciements massifs. Un mannequin représentant Jospin a même été hissé en haut d'une potence pour le faire brûler ensuite. Le tout au son de « *Jospin, si tu savais, si tu savais, ta politique où on s'la met, aucun, aucun, aucune hésitation, sinon, sinon c'est la révolution* ». De nombreux t-shirts appelant au boycott de

Danone ont été distribués ainsi que des autocollants.

La manifestation, commencée en début d'après-midi au centre-ville de Calais, est passée devant l'usine LU, et nous nous sommes alors joints au cortège.

Tout au long du parcours, nous avons senti une nouvelle fois le soutien de la population massée sur les trottoirs. Beaucoup d'applaudisse-

ments, parfois des poings tendus nous accompagnaient et la très grande majorité des magasins avait fermé en signe de solidarité.

Pour nous tous, cette manifestation ne doit pas rester sans lendemain. Riboud maintient son plan, nous devons continuer à faire pression par des débrayages, des manifestations et le développement du boycott pour le contraindre à remballer

son projet de fermeture de sept usines. Ce combat ne concerne pas que les LU. Depuis la fin mars, c'est une véritable avalanche de licenciements au travers de tout le pays et il faudra lutter, non pas usine par usine, mais tous ensemble.

Le vieux slogan « *ce n'est qu'un début, le combat continue* » a donc été repris de nombreuses fois. Il n'a rien perdu de son actualité.

Mans)

NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !

annoncé plus de 6 000 suppressions de emplois à travers le monde. Dans la étude. Les 2 600 emplois de la plus grande usine de fabrication, sont directement menacés.

dans le monde. Et en 1999, ceux-ci se montaient à 17 milliards de francs. Alors pourquoi faudrait-il que ce soit les travailleurs qui paient la note quand cela va,

considère que c'est aux travailleurs de payer la note. Mais quand la direction annonçait des profits importants, les travailleurs n'en ont pas vu la couleur. Certes

chez Philips. Au Mans, les travailleurs, essentiellement des travailleuses, se retrouvent avec des salaires qui tournent autour de 6 000 F, et cela avec une vingtaine d'années d'ancienneté. La précarité, ils la subissent tous les jours. L'entreprise a d'ailleurs mis fin en décembre 2000 aux contrats de 900 travailleurs intérimaires qui travaillaient dans la seule usine du Mans et a mis en chômage technique ou en congé pour de nombreuses semaines la majorité des travailleurs de la production. Certes, ces journées chômées sont payées à 90 % quand c'est du chômage technique, ou 100 % quand c'est des congés, mais cela ne change rien.

Les travailleurs de l'entreprise sont inquiets. D'autant plus que beaucoup se rappellent comment cela s'était passé en 1991, où les travailleurs attendaient chez eux que les lettres de licenciements arrivent.

Pour l'instant, il n'y a eu aucune réaction collective, les travailleurs étant d'ailleurs en majorité chez eux pour cause de chômage technique et les organisations syndicales CGT et CFDT n'ayant appelé à rien du tout.

Lundi 23 avril, les travailleurs ont repris le travail, la direction ayant mis fin au chômage. Mais cela ne va pas durer, il est encore

prévu cinq semaines de chômage d'ici le mois de juin, date à laquelle le groupe devrait donner sa décision. Dans les ateliers, c'est l'inquiétude, mais aussi un sen-

timent d'impuissance. Et pourtant les travailleurs de Philips et d'ailleurs sont une force, une force importante, qu'il faudra bien entendre.

Les aides de l'État et des collectivités locales

Dans la région, que ce soit la mairie ou la Communauté Urbaine du Mans dirigées aujourd'hui par la gauche, ou que ce soit le Conseil général de la Sarthe ou le Conseil régional des Pays de la Loire, dirigés par la droite, ils ont tous été d'accord, les uns comme les autres, pour subventionner largement Philips au Mans.

L'entreprise Philips a touché depuis 1996 trente millions de francs de subventions : la région y a été de huit millions, le département de 6,67, la Communauté Urbaine de 7,7 et la ville du Mans de près de neuf millions de francs. Ça, c'est pour les collectivités locales mais l'État y a été aussi de sa poche. Il a participé pour 24 millions de francs de subventions directes et pour plus de 70 millions de francs d'exonérations de charges dans le cadre de la loi De Robien. Au total, l'entreprise a obtenu 124 millions de francs de subventions ou dégrèvements, pour un investissement total d'un milliard de francs dans cette usine...

paraît-il, un peu moins bien ? L'entreprise en a profité pendant toutes ces années, c'est à elle de payer. Les dividendes distribués aux actionnaires ont été importants : 2,6 milliards de francs le 31 mars 2000 et près de trois milliards de francs le 31 mars 2001.

Mais non, la direction, comme tous les groupes capitalistes,

au Mans, il y a eu des embauches, mais cela venait après des suppressions d'emplois très importantes dans tout le groupe, et au Mans en particulier. Et ces emplois ont été largement financés par les collectivités locales et l'État. (Voir encadré ci-dessus)

Les salaires minables et la précarité ont toujours été de mise

PHILIPS EMPOCHE L'ARGENT PUBLIC D'UNE MAIN ET LICENCIE DE L'AUTRE

Le Conseil régional du Centre est dirigé par la gauche plurielle. Le 3 avril, la commission « Action économique et emploi », dont fait partie notre camarade Jean-Jacques Prodhomme, élu de Lutte Ouvrière, était sollicitée par une subvention de 2,75 millions de francs, afin de mettre en place une « plate-forme recherche et développement » basée dans les locaux de la société Philips à Dreux et dont les travaux de recherche lui seront destinés.

Cette subvention venait compléter celles de la ville de Dreux (Philips y a deux usines), du département d'Eure-et-Loir, de l'État et de l'Europe, pour un montant total de 22,5 millions de francs.

Notre camarade a été le seul à s'y opposer, comme à l'habitude.

Les élus de gauche (PC et PS), de droite et d'extrême droite (MNR) ont voté pour.

Deux semaines plus tard, on apprenait l'intention de Philips, qui affichait près de 30 milliards de francs de bénéfices en 2000, de supprimer 6 à 7 000 emplois.

Il a fallu le scandale soulevé par Danone pour que le Conseil régional (PS) d'Ile-de-France « gèle » son aide de 10 millions de francs pour l'implantation d'un centre de recherche de ce trust (aide que seuls les élus de Lutte Ouvrière avaient refusée). Combien de licenciements scandaleux faudra-t-il pour que la région Centre, et toutes les autres, mais aussi toutes les collectivités publiques, cessent d'arroser tous ces requins ?

PASQUA SUR LA MALLETTTE, PARDON, LA SELLETTE

Le temps se gâte pour Charles Pasqua. A peine mettait-il en cause l'acharnement des juges contre lui et son parti qu'une ancienne collaboratrice de cet ex-ministre de l'Intérieur est venue témoigner d'avoir transporté une mallette qui, selon elle, aurait contenu de l'argent destiné à financer de façon occulte son parti, le Rassemblement pour la France (RPF).

L'enquête sur les trafics d'armes en Angola, en marge de l'affaire Elf, pourrait donc déboucher sur une mise en cause du parti de Pasqua. Résumé des derniers épisodes : un proche de Pasqua, le diplomate Bernard Guillet a été mis en examen. Ex-membre du cabinet de Pasqua quand celui-ci était ministre de l'Intérieur, il est secrétaire de l'association France Afrique Orient (vice-président : Pasqua). Celle-ci a été subventionnée par le trafiquant d'armes Falcone,

qui a déjà éclaboussé un fils Mitterrand et Jacques Attali.

Guillet s'est tu mais Falcone a parlé. Les juges savent que le trafic d'armes a touché d'autres pays que l'Angola, notamment le Cameroun et le Congo, pour une somme de six milliards de francs, violant à différentes reprises les dispositions légales régissant les ventes d'armes ainsi que des embargos. Or, un homme d'affaires camerounais s'est porté caution pour empêcher la mise en cessation de paiement du RPF, le parti de Pasqua.

En enquêtant sur le financement de ce parti, les juges ont découvert deux chèques de soutien d'un total de 7,5 millions de francs versés au RPF par Madame Mondoloni, présidente du PMU gabonais (55^e candidate sur la liste Pasqua-Villiers aux élections européennes). Ce serait l'origine de la rupture entre Pasqua et Villiers.

Pasqua en était à demander un recours auprès du Conseil supérieur de la magistrature sur ce qu'il considère comme de l'acharnement judiciaire contre sa personne, quand est apparue Sabine de la Laurencie. Cette ex-collaboratrice du ministère de l'Intérieur du

temps de Pasqua a raconté aux journaux et à la télé la mission de confiance que lui aurait confié son ex-chef direct, Bernard Guillet : aller chercher en Suisse une mallette sous couvert de son appartenance au ministère de l'Intérieur. Selon elle, cette mallette contenait de l'argent remis par un homme d'affaires irakien, bénéficiaire des commissions du groupe Elf, destiné à alimenter de façon occulte les fonds du RPF.

Le nom de Charles Pasqua est également prononcé dans différentes affaires : des salaires fictifs d'une filiale d'Elf qui auraient bénéficié à des proches de Pasqua ; une vente de terrain à Issy-les-Moulineaux pour le compte de la société Elf ; du blanchiment d'argent à Monaco concernant des casinos (des « retombées » de l'autorisation donnée par l'ex-ministre Pasqua d'ouvrir les casinos aux machines à sous, un des fonds de commerce, selon Canal Plus, du père de la présidente du PMU gabonais). Les juges recherchent aussi des comptes en banque en Suisse ou à Monaco au nom de Pasqua, père ou fils.

Pasqua dénonce des « affabulations » et des

« ragots » qui ne le concernent en rien. Et en effet, comment expliquer autrement que ce pauvre homme, depuis si longtemps, notamment quand il était un membre moins en vue du mouvement gaulliste, ait été mêlé à de si nombreux « coups tordus ». De son rôle dans le SAC, ces barbouzes gaullistes prêtes à tout pour faire avancer la cause du clan gaulliste, jusqu'à l'affaire du « vrai-faux » passeport quand il était ministre de l'Intérieur pendant la première cohabitation, sous Mitterrand, Pasqua passe pour n'avoir jamais rechigné devant des tâches qui indisposaient les « petits marquis » du gaullisme.

Il est vrai qu'après tout, toutes ces casseroles n'ont pas entamé sa longévité politique et Pasqua, probablement, ne doute pas qu'il pourra cette fois encore se tirer d'affaire. Il entend toujours être candidat à la prochaine présidentielle. Il a d'ailleurs annoncé un des thèmes de sa future campagne : « Proposer une profonde réforme de la justice, afin de mettre fin à tout excès ». Assez de persécutions !

Jacques FONTENOY

Pierret qui roule...

Un électeur de Saint-Dié dans les Vosges a porté plainte contre le candidat PS élu pour « détournement de suffrages électoraux », en d'autres termes parce qu'il n'a pas respecté certains de ses engagements de campagne. Mais si l'histoire a eu droit à quelques lignes dans la presse nationale, c'est parce que l'accusé est Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'Industrie.

Quant à celui qui estime avoir été abusé, c'est l'ancien responsable du RPR local qui s'appuie notamment sur un extrait de la profession de foi de Pierret où ce dernier affir-

mait : « Si je suis élu, je serai maire complètement pendant six ans, quelle que soit ma situation ministérielle ». Une fois la mairie remportée, celui-ci s'est empressé de passer la main à son adjoint et de garder son maroquin ministériel. Mais à tartuffe, tartuffe et demi en la personne de ce représentant du RPR qui s'est dit las des « promesses » et des « mensonges ». De ce côté là, il est bien placé pour savoir de quoi il parle !

Après avoir déclaré dans une interview à *L'Est républicain* : « Je suis heureux que le juge m'entende aussi rapi-

dement, car cela va me permettre de m'expliquer dans cette affaire », la joie de Pierret a vite tourné à l'aigre. Pierret, flanqué de son avocat Maître Portejoie (un nom pourtant prédestiné) n'a pas hésité à s'en prendre aux magistrats déclarant : « Je m'imagine mal comment cette farce politicienne a pu trouver un écho favorable et même complaisant auprès du parquet de Saint-Dié. Cette justice-là s'enfle mais ne s'élève pas quand elle veut se substituer aux électeurs. »

Bref, Pierret est offusqué de ne pas pouvoir mentir en toute

impunité alors qu'il s'agit d'un des attributs connus du métier de politicien ! Mais là où il ne croit pas si bien dire, c'est qu'en effet cette justice ne peut pas remplacer la population.

Qu'est-ce en effet que ces « élus du peuple » qui n'ont jamais de comptes à rendre à ceux qui les ont élus ? Des rapports réellement démocratiques entre la population et ces élus impliqueraient justement que celle-ci puisse les contrôler en permanence, et y compris les révoquer... et même si cela les met de mauvaise humeur !

Annie ROLIN

Lyonnaise des Eaux : l'eau et l'argent de l'eau

En décembre 1995, alarmés par la mauvaise qualité de l'eau de leurs robinets, de fortes quantités de nitrate y ayant été décelées, des habitants du département des Côtes-d'Armor, et plus particulièrement de Guingamp et de ses environs, obtenaient du tribunal d'instance de cette ville la condamnation de la Lyonnaise des Eaux, société privée chargée de la distribution de l'eau dans cette région, à leur verser 251 000 francs en dommages et intérêts. En 1996, pour les mêmes raisons, une autre société de distribution d'eau, la Compagnie Générale des Eaux, était à son tour condamnée, par le tribunal de Rennes cette fois.

Pas intimidée pour autant, la Lyonnaise des Eaux qui ne manque pas de culot s'est alors retournée contre l'Etat, qui bien évidemment est loin d'être tout blanc dans cette affaire. Le 18 avril dernier, le Commissaire du gouvernement a réclamé au tribunal administratif de Rennes la condamnation de l'Etat qui, « faisant preuve de négligence et d'inertie », n'a pas su « veiller sur les intérêts supérieurs de la nation au nombre de quels se trouve la protection de l'environnement et de la santé ».

La pollution des eaux des nappes phréatiques, dans lesquelles sont puisées les eaux destinées à la consommation domestique, est notoirement causée par les nitrates déversés anarchiquement dans la nature par les élevages intensifs de porcs et de volailles particulièrement nombreux et concentrés dans cette région. Si l'Etat est coupable de quelque chose dans cette affaire c'est d'abord et avant tout de sa grande faiblesse devant les intérêts pour lui supérieurs des patrons et des actionnaires des entreprises capitalistes ; en l'occurrence celles de l'agro-alimentaire qui pour s'assurer des profits maximums contraignent les éleveurs à une production de plus en plus intensive pour baisser les coûts et se refusent à tout investissement pour le traitement des eaux usées et ceux des sociétés distributrices d'eau.

Mais, tout de même, si une société privée comme la Lyonnaise des Eaux a obtenu, ce qui est déjà choquant, la concession de la distribution des eaux, c'est quand même bien aussi pour toutes ces eaux et fournir au consommateur de l'eau potable !

Mais il faut croire que, dans l'esprit de ses dirigeants c'est uniquement pour faire le profit maximum... et faire supporter à d'autres, les consommateurs ou l'Etat, tous les frais supplémentaires qu'elle pourrait avoir à supporter, pour quelque raison que ce soit.

Qui a dit que l'entrepreneur privé prenait des risques ?
Alain VALLER

Salaires des fonctionnaires :

JOSPIN ET SAPIN CONFIRMENT L'AUSTÉRITÉ

Refusant de rouvrir les négociations avec les syndicats, le gouvernement a maintenu sa décision de n'augmenter les salaires des fonctionnaires que de 1,2% cette année.

Le décret de Sapin, ministre de tutelle, confirme le mépris du gouvernement vis-à-vis des fonctionnaires qui réclamaient au moins un rattrapage au titre de l'année 2000, année durant laquelle ils avaient dû se contenter de 0,5% d'augmentation, soit trois fois moins que l'inflation

officielle.

D'autant que, comme les récentes grèves et manifestations de fonctionnaires l'ont dénoncé, leur pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader au fil des ans. Selon un rapport officiel, 10% d'entre eux, plus particulièrement parmi les agents administratifs et les agents de service, gagnaient en 1998 un salaire net inférieur à 6 700 F. En réalité, bon nombre doivent se contenter d'un salaire de 5 900 à 6 100 F en début de carrière.

Comme ceux des autres branches, les salariés de la Fonction publique ont donc bien des raisons de revendiquer une augmentation significative de leurs salaires. En faisant la sourde oreille, Jospin et Sapin ne font qu'imiter la politique d'austérité de leurs prédécesseurs, en imposant toujours plus de sacrifices aux salariés de l'Etat. Mais les fonctionnaires n'ont sans doute pas dit leur dernier mot...

R.M

Chèques payants :

LES BANQUIERS NE DÉSARMENT PAS

Le 24 avril, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à garantir la gratuité des chèques. Cette initiative fait suite à la volonté affichée des banquiers de facturer à leurs clients les chèques émis, dès l'an prochain.

Pour la grande majorité de la population, le paiement des chèques, même assorti en contrepartie d'une petite rémunération des dépôts, ne pourrait que se solder par des frais supplémentaires. La décision des députés, même si on peut soupçonner que la perspective des prochaines échéances électorales l'a influencée, est donc une bonne chose pour les usagers.

En revanche, elle a bien évidemment suscité la colère des banquiers. S'estimant désavantagés par rapport à leurs homologues étrangers, ils menacent de déposer un recours

devant les autorités européennes.

Pour se justifier, les banques avancent que le traitement des chèques leur coûterait une fortune chaque année. Ils avancent le chiffre de 25 milliards de francs pour l'ensemble des établissements bancaires, sans que personne puisse vérifier le bien-fondé de cette affirmation. Et il y a tout lieu de penser qu'ils en rajoutent, puisqu'ils affirment que le traitement unitaire reviendrait entre 3 et 7 francs, selon les réseaux.

Quoi qu'il en soit, l'attitude des banques est d'autant plus scandaleuse qu'elles sont loin d'être asphyxiées par cette « charge ». Elles n'ont d'ailleurs jamais fait autant de profits.

Avec un certain aplomb, le patron de la Fédération bancaire française, interrogé par *Le Monde* du

25 avril, déclare que « c'est un leurre de faire croire aux Français qu'il existe des biens et des services gratuits ». Mais que les banquiers disposent d'argent gratuit – puisque jusqu'à présent ils ne versent aucun intérêt sur les sommes que les usagers sont bien obligés de verser sur un compte bancaire – ce monsieur trouve cela tout à fait naturel !

Reste que la bagarre avec les banquiers n'est pas terminée, car rien ne dit que les sénateurs, qui doivent encore se prononcer sur cette proposition de loi, suivront la majorité des députés, ni même qu'ils l'examineront prochainement. Et même si cela était, il faudra encore attendre que le gouvernement la rende effective par un décret.

C'est dire qu'entre les effets d'annonce médiatiques et les actes, il y a un monde...

SAGES-FEMMES : DE L'ARGENT... POUR LES PATRONS DES CLINIQUES PRIVÉES

Les journalistes qui interviewaient Jospin mardi 17 avril lui ont signalé que, parmi les slogans scandés par les sages-femmes en grève, l'un d'eux devait résonner particulièrement à ses oreilles : « Mireille : parle à Lionel ! », Mireille étant la mère du Premier ministre, sage-femme en retraite. Et Jospin d'embrayer sur ce métier, dont il

les salaires du secteur privé. Nous avons dégagé 100 millions de francs et nous comptons sur la loyauté des cliniques privées pour que ça aille vers les sages-femmes ».

Pour le Premier ministre, il est tellement évident que le gouvernement ne doit pas imposer quoi que ce soit à ceux qui se font du fric avec



Les sages-femmes manifestent dans le midi : opération péage gratuit près de Toulouse.

connaît les problèmes « pour les avoir vécus y compris enfant ». Mais quand il s'est agi des salaires et des conditions de travail des sages-femmes, le charme était rompu.

La seule mesure concrète qu'il ait annoncée, c'est que l'Etat versera 100 millions de francs aux cliniques privées. Il s'est justifié ainsi : « Dans les cliniques privées, il s'agit de patrons privés. Nous ne fixons pas

la santé, pas plus qu'à n'importe quel patron d'ailleurs, et il est tellement naturel de leur faire des cadeaux en toute confiance !

Mais visiblement, les sages-femmes n'ont été sensibles ni à ce geste du gouvernement envers les patrons des cliniques privées, ni au coup de brosse à reluire que Jospin leur a appliqué, discourant sur leur « métier magnifique et essentiel ». Car, après le discours du Premier ministre, la grève a continué.

CEINTURE POUR LE SMIC

Une augmentation du SMIC au 1^{er} mai ? Ce n'était qu'une rumeur que Jospin s'est empressé de démentir dans son discours télévisé du 17 avril. Les salariés concernés, qui devront attendre juillet, apprécieront. Quant à savoir si le gouvernement daignera aller au-delà de l'augmentation imposée par la loi, qui devrait être de 3,2%, Jospin s'est refusé à le préciser. Ces deux dernières années, le gouvernement s'était contenté du minimum légal de revalorisation et, pour cette fois, il ne peut pas encore le dire car il faut, voyez-vous, qu'il consulte les « partenaires sociaux ».

Une belle hypocrisie !

Quand il s'agit des salaires dépendant directement de l'Etat, ceux des fonctionnaires, le gouvernement ne peut pas faire mystère de sa politique : il est question d'une augmentation de... 0,5% et de deux points d'indice pour les plus bas salaires, ce qui leur permettrait simplement de ne pas tomber en dessous du SMIC après la revalorisation de celui-ci en juillet.

Non seulement cela signifie un quasi-blocage des salaires dans la Fonction publique, mais c'est un encouragement du gouvernement au patronat de faire la même chose.

J.S.

Abilis
(Grenoble)

QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE, LA DÉTERMINATION EST INTACTE!

Les travailleurs de la société de nettoyage Abilis ont entamé, lundi 23 avril, leur quatrième semaine de grève pour obtenir le treizième mois, une prime de transport de 300 F, le versement intégral, sans jour de carence, de leurs indemnités maladie et le paiement des jours de grève (cf LO n°1709 et 1710).

Jeudi 19 avril, les grévistes, le matin, comme à l'accoutumée, s'étaient rendus sur différents sites. Même si, à chaque fois, un huissier les attendait, cela n'empêcha pas les travailleurs rencontrés de rejoindre la grève.

L'après-midi, retour dans les locaux de la direction, ce qui fit descendre le directeur parisien pour rencontrer les grévistes. Il leur proposa une prime de 1 000 F brut par an, et

une prime de transport repassée à 34 F comme avant le conflit, soit sur l'ensemble 9 F de plus proposés depuis les dernières négociations, après trois semaines de grève... et le directeur parisien a fait attendre les travailleurs jusqu'à 21 h 30 pour leur annoncer cela!

Le lendemain, le directeur parisien recevait à nouveau les sept élus des grévistes représentant les sites en grève. Cette fois, il proposa pour un salarié à temps plein, à la place du treizième mois, une prime annuelle de sécurité et de qualité de 1 500 F brut, une multiplication par deux de la prime de transport, soit 75 F et le paiement dès le quatrième jour des indemnités maladie. Les délégués sortirent plusieurs fois de l'entrevue pour rendre compte des propositions et faire voter l'ensemble des grévistes.

Ceux-ci décidèrent unanimement de continuer le mouvement, chacun ayant rapidement calculé que cela faisait environ 166 F de plus brut par mois pour les travailleurs à temps plein, ce qui ne fait pas le compte!

L'après-midi, les grévistes allèrent se poster à l'entrée du procès très médiatisé de l'Ordre du Temple Solaire. Ils déployèrent sous les caméras leur banderole «*Abilis c'est la honte, Salariés du nettoyage en grève depuis trois semaines*», répondirent aux questions des journalistes jusqu'à ce que la police arrive. Les grévistes ont demandé une audience à la préfecture pour libérer le parvis et ont été reçus.

A l'assemblée générale du lundi 23 avril, tous les grévistes avaient reçu, le samedi, une lettre d'Abilis rappelant ce que le patron était prêt à donner et

expliquant que si la grève continuait, l'entreprise risquait de perdre ses chantiers et que ses propositions seraient caduques. Rappelons au passage qu'Abilis, qui pleure misère face aux travailleurs, fait partie du groupe danois ISS qui fait d'énormes bénéfices sur le dos de 265 000 salariés répartis dans 35 pays différents. En France, l'entreprise embauche plusieurs dizaines de milliers de travailleurs, et sponsorise des équipes de foot et de rugby. Alors les couplets sur l'entreprise qui ne peut pas donner plus aux travailleurs, à d'autres!

Au cours de l'AG, tout le monde s'exprima pour continuer la lutte et tenter encore d'étendre le mouvement. Après avoir fait le point sur le montant des collectes, montant généreux qui témoigne de la solidarité des travailleurs des sites, certains grévistes

partirent rencontrer des travailleurs sur d'autres sites non encore gagnés à la grève. Le soir, les grévistes se rendirent à l'inauguration de la quinzième contre la discrimination au jardin de ville de Grenoble. Il y avait du beau monde, le maire de Grenoble, Destot, le député socialiste, Migaud, le préfet, etc. Ils ont tour à tour été interpellés par les grévistes qui leur ont, à chacun, raconté les raisons de la grève. Le préfet a été remercié personnellement par une gréviste pour avoir envoyé la police et une travailleuse proche de la retraite s'est présentée pour lui montrer combien étaient dangereux (!) les travailleurs que la police avait bousculés. Il a été aussi interpellé pour rappeler les responsabilités que l'Etat avait dans leur situation puisqu'il allégeait les charges sociales des patrons qui font des contrats à temps partiel.

Bref, l'ambiance est, à ce jour, loin d'être morose comme le temps, et les grévistes sont toujours aussi déterminés à ne pas se contenter des miettes que leur offre la direction!

RATP
(Paris)

L'ARTT, C'EST PAS LA JOIE

Au Métro, l'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail) est effective depuis le début de l'année. Alors qu'à l'origine la RATP était exclue du champ de la loi Aubry, les pressions syndicales ont mis le sujet à l'ordre du jour, même si beaucoup de travailleurs étaient très méfiants, en voyant les contreparties imposées aux salariés dans de nombreuses entreprises.

En tout cas, depuis le début de l'année, nous avons eu, au Métro, pour les conducteurs et agents de manœuvre, huit jours de repos en plus, et pour les agents de station douze jours de repos de plus. A terme, c'est-à-dire d'ici 2003, si le calendrier prévu est respecté, nous aurons des jours de plus. Le nombre total de jours de repos passant alors à 121 repos au total, alors que nous en avions 104 à la fin 2000.

Mais d'autres secteurs de l'entreprise, comme la Maintenance, sont déjà passés sous le régime des 121 repos.

Au Métro, nous travaillons en général six jours, suivis de deux jours de repos, avec parfois trois jours de repos. En fait, l'année est divisée en période de quarante neuf jours. Et concrètement, l'ARTT se traduit par un samedi de repos supplémentaire tous les quarante neuf jours, et un dimanche supplémentaire les quarante neuf jours suivants. Et ainsi de suite.

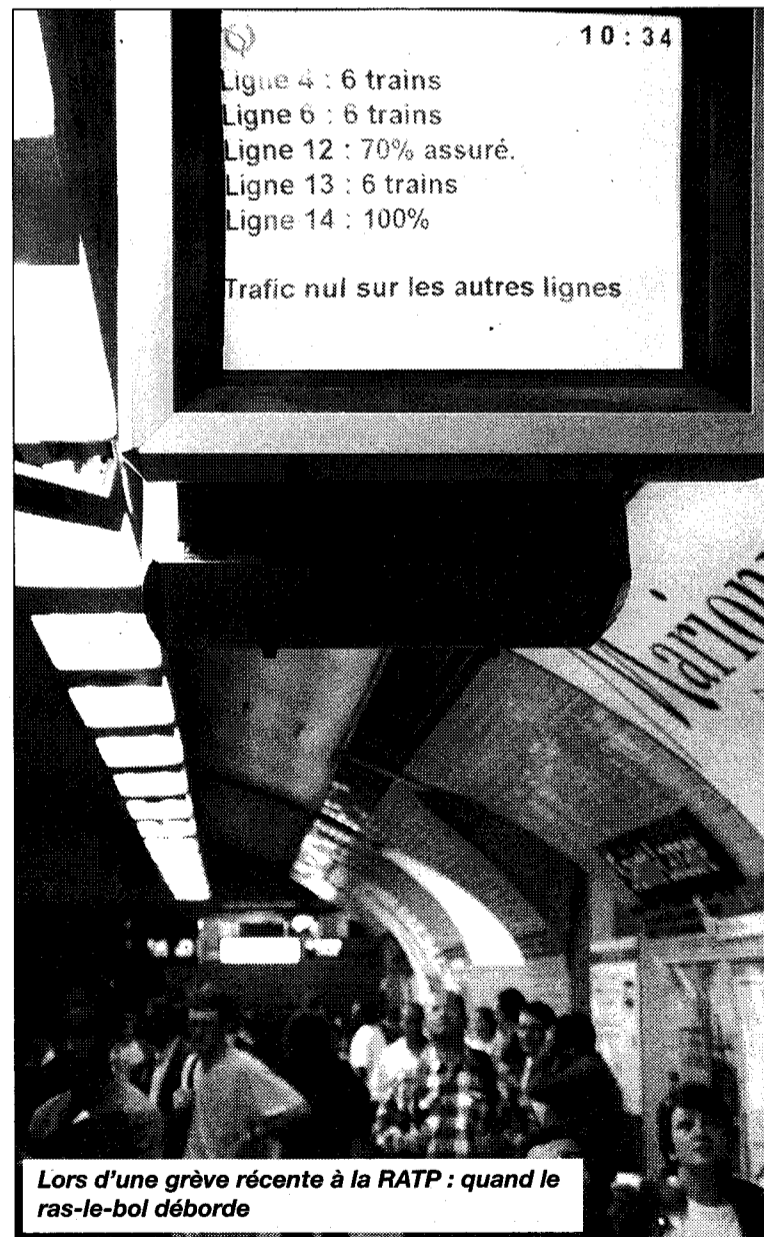
Alors, des effectifs supplémentaires étaient bien prévus sur le papier. Mais outre qu'ils étaient bien insuffisants, pour le moment, nous n'en avons pas vu arriver un seul. Ce qui fait que lorsqu'un samedi est un jour d'ARTT, la situation devient catastrophique, et de nombreux trains ne roulent pas, faute de conducteurs. L'encadrement essaye bien de trouver quelques volontaires pour venir travailler leur jour de repos, mais il n'a pas grand succès. Sur une ligne comme la ligne 4, Porte de Clignancourt-Porte d'Orléans, la plus chargée du

réseau le samedi, c'est en général près de dix conducteurs qui manquent, soit une quarantaine de tours en moins sur un total de 286. Ce qui fait que les trains sont encore plus bondés que d'habitude, et les voyageurs serrés comme des sardines. Bonjour le service public!... Et la situation est identique sur toutes les lignes.

En dehors de l'ARTT, il manque de toute façon à la RATP une centaine de conducteurs pour assurer un service normal.

Deux mouvements de grève étaient prévus, l'un mercredi 25 avril, à l'appel de la CGT et FO pour manifester au moment d'une réunion du comité d'entreprise et un autre le samedi 28, uniquement à l'appel de la CGT, pour les effectifs, les salaires, et le treizième mois.

Ce qui est sûr, c'est que pour un véritable service public, et pour de meilleures conditions de travail, il faudrait embaucher massivement. De même que s'il fau-



drait au moins 1 500 F de plus par mois pour un rattrapage de notre pouvoir d'achat, la revendication des agents est d'obtenir enfin un treizième mois. Pour cela, ce n'est ni

sur Gayssot ni sur ce gouvernement qu'il faudra compter, mais bien sur nos seules luttes.

Correspondant LO

Grève des transports en commun urbains LA SEULE CONDUITE QUI TIENNE...

Pour la cinquième fois en quelques semaines, les travailleurs des réseaux de transports urbains, bus et métros des grandes villes du pays ont massivement fait grève lundi 23 avril. A Marseille, Toulouse, Caen, Grenoble, Nancy, Lyon, Nantes, comme dans bien d'autres villes, ils revendiquent le départ à la retraite à taux plein dès 55 ans.

L'ampleur de la grève montre combien ces travailleurs tiennent à cette revendication qui est déjà une réalité pour les agents de la RATP parisienne. Dans cette entreprise, les conducteurs de bus peuvent même prendre leur retraite dès 50 ans s'ils disposent des annuités nécessaires, cinq années de conduite donnant une annuité de cotisation supplémentaire.

Cela n'a rien à voir avec une quelconque générosité patronale. Mais après des décennies de conduite, à Paris comme en province, la plupart des conducteurs sont usés. Il y a les incidents avec les automobilistes et les voyageurs, suffisamment nombreux pour rendre le travail difficile et démoralisant. Il y a les roulements, les horaires décalés, l'allongement de l'amplitude de la journée de travail, les réveils en pleine nuit qui fatiguent tout l'organisme.

Cela est tellement vrai qu'actuellement les trois quarts des salariés du secteur entre 55 et 60 ans ne sont plus à la conduite, mais

en préretraite ou en inaptitude au travail, entre autres.

Mais les patrons ne veulent rien entendre. Ils ont même le culot de parler «de solidarité entre les générations, à l'heure où pèsent les incertitudes sur le main-

«exorbitant»!

Ainsi, les patrons des entreprises privées, qui exploitent dans de très nombreuses villes les transports en commun, opposent une fin de non-recevoir aux revendications des quelque 36 000 conducteurs et contrôleurs. Il faut

capitalistes privés puissants. En dehors de l'Île-de-France, le marché est accaparé à 65% par trois sociétés: Via Transport-GTI du groupe Navigation Mixte; Transcet appartenant à la Caisse des Dépôts; CGEA-CGFTE, filiale de Vivendi. Trois autres transporteurs se partagent encore

donné la priorité aux transports en commun, qui ne satisfont paraît-il qu'environ 50% des besoins de la population sur l'ensemble de l'hexagone. Là où elles interviennent, les sociétés privées quant à elles ne font pas mieux, mais pire, avec des tarifs encore plus élevés et des services notoirement insuffisants, ne desservant pas tous les secteurs, avec des bus peu fréquents et s'arrêtant tôt en soirée, pratiquement inexistant le week-end. Les besoins des usagers sont très loin de leurs préoccupations. Quant à ceux des travailleurs de ces entreprises, et des plus anciens d'entre eux, c'est évidemment le cadet de leurs soucis.

Dans de nombreuses villes, que les transports en commun y soient entre les mains d'entreprises privées ou de régies municipales, les travailleurs ont réaffirmé leur droit, après une vie de travail où l'on embauche souvent avant l'aube et où l'on ne sait pas quand on débauche, tout en conduisant toute la journée dans des conditions difficiles, de partir avec une retraite entière à 55 ans. D'autres journées de grève sont d'ores et déjà annoncées en mai. Ces travailleurs ont raison. Car quelles que soient le nombre des réunions de négociations prévues entre les organisations syndicales et les patrons ou les directions, c'est bien dans leur mobilisation et leurs luttes que réside leur force et leur seule chance d'obtenir satisfaction.

Michel ROCCO



Les bus paralysés par la grève à la Régie des Transports marseillais.

ten de la retraite à 60 ans», rappelant que le MEDEF bataille pour reculer l'âge de la retraite. Il n'est donc pas question pour eux d'imaginer l'avancer. D'autant moins d'ailleurs que la retraite à 55 ans aurait, selon eux, un coût

pourtant rappeler qu'ils ne s'agit pas de patrons sans le sou (à supposer que cela existe) et pleurant misère. Les transports en commun dans la plupart des grandes villes de province sont entre les mains, même indirectement, de groupes

11% du marché, dont Cariane, une filiale de la SNCF.

Pour toutes ces entreprises privées, le transport de voyageurs en ville est une opportunité pour faire du profit et seulement pour cela. Les pouvoirs publics n'ont jamais

ment démontré le prétendu ras-le-bol de la population rennaise que les chauffeurs de bus «prenaient en otage»!

Alors, il a fallu que les élus donnent également de la voix. Dès le début du conflit, le responsable des transports de l'agglomération rennaise, élu socialiste, n'a cessé de se servir de la presse pour affirmer son soutien au patron de la STUR et martelé sans fin que le projet de «montée par l'avant» était un bon projet.

Cela ne suffisant pas pour entamer la détermination des grévistes, le maire de Rennes, Edmond Hervé, lui aussi socialiste, à la tête d'un conseil municipal à majorité «gauche plurielle», s'est à son tour servi de la presse pour attaquer la grève et affirmer son soutien au directeur de la STUR. Et il a rendu hommage à ceux qui «au sein de la STUR restent fidèles à l'idéal de service public»!

Pour lui «la STUR est une entreprise privée socialement

exemplaire» et les vraies raisons du conflit, «le motif réel de cette grève, animée par certains» (la CGT) «concerne le pouvoir dans l'entreprise». Il oubliait un peu vite que, loin d'être le fait d'une minorité de militants CGT, la grève était suivie par 90% du personnel concerné...

Ainsi, à peine élue, l'équipe de la gauche plurielle, à la tête de la municipalité de Rennes, a montré quel camp elle choisit de servir. Unie derrière la mairie, elle a «fait confiance à la direction de l'entreprise» et attaqué les grévistes.

Edmond Hervé, sans doute de peur de ne pas en avoir assez fait, a encore terminé son message en disant: «La grève est un droit. Mais ce droit ne saurait aller à l'encontre de la liberté de chacun». Il tenait à dire qu'il préfère le camp des commerçants du centre-ville à celui des travailleurs!

Rennes

LA GAUCHE PLURIELLE CONTRE LA GRÈVE DES TRANSPORTS

Après 25 jours d'arrêt complet de la circulation des bus, les grévistes des transports en commun de Rennes ont mis fin à leur grève, le jeudi 19 avril.

Ils n'ont formellement pas obtenu de la direction qu'elle renonce à son projet de «montée par l'avant», qui compliquerait le travail des conducteurs en leur imposant d'être à la fois chauffeurs, vendeurs de billets et en plus contrôleurs.

L'objectif de la direction est

clairement de se servir des conducteurs pour limiter la fraude et ainsi d'augmenter les recettes de la Société des transports urbains rennais (la STUR) sur leur dos.

La grève a été très suivie et, même si le projet est toujours dans les cartons, il a certainement du plomb dans l'aile et ne sera pas facile à mettre en place.

Dans ce conflit, les grévistes ont eu bien sûr à faire face à la détermination du patron de la STUR, qui est une filiale de la

SNCF. Elle contrôle les transports en commun de nombreuses villes en France, et aussi d'autres pays. A plusieurs occasions, la direction a essayé de faire sortir des bus en se servant des cadres. A chaque fois, ceux-ci se sont heurtés à la détermination des piquets de grève et aucun bus n'est sorti.

Les commerçants du centre-ville ont, eux aussi, tenté d'isoler les grévistes en organisant des «manifestations d'usagers», qui n'ont pas vrai-

LA COURNEUVE

LES ANIMATEURS S'ANIMENT

Lundi 10 et mardi 11 avril derniers, aux premiers jours des vacances de Pâques, les 21 centres de loisirs de La Courneuve étaient fermés pour cause de grève des 200 animateurs et directeurs.

Leur employeur, la mairie de La Courneuve, refuse d'intégrer ceux qui le souhaitent dans la fonction publique territoriale.

En effet, dans les centres de loisirs primaires, les directeurs et les animateurs sont sans statut. Et pourtant, ils ont des devoirs et en particulier la responsabilité des enfants !

D'autre part, ceux des maternelles qui ont été titularisés voient leur salaire bloqué jusqu'en 2003 ou 2007, leur ancienneté ayant été intégrée « à tort » à la titularisation (il y a une loi de 1987 qui l'interdit, dit la mairie). C'est donc une « erreur administrative » qui a conduit à « surévaluer » leur salaire : un comble quand on est payé jusqu'à 500 F par jour pour dix heures de travail !

De nombreux parents ont manifesté leur soutien au mouvement, même si celui-ci leur a posé des problèmes. Surtout que la mairie avait envoyé un courrier à chaque famille pour affirmer qu'elle « prendrait ses responsabilités », elle, (comme si les animateurs ne les prenaient pas tous les jours !) et qu'elle organiserait l'accueil des enfants. Pas si facile à faire apparemment puisque rien n'était prévu.

Aux cris de « *Animateurs en colère* » et « *Y'en a marre de la galère !* »,

tous ces jeunes animateurs ont manifesté toute la journée du lundi avec porte-voix, pancartes, crécelles, clochettes, tambourins. Quelle pêche ! Le mardi, la grève était reconduite à la quasi unanimité et, au marché des Quatres-Routes, les manifestants ont fait signer la pétition de soutien et distribué des tracts.

Le mouvement était soutenu par la CGT Territoriaux qui a aidé aussi à obtenir des rendez-vous avec les responsables du personnel de la mairie.

Deux militants de Lutte Ouvrière et la conseillère municipale récemment élue le 11 mars dernier, présents dans les manifestations et aux assemblées générales, ont informé les grévistes qu'une question sur ce sujet avait été posée par un élu de droite au conseil municipal du 29 mars. Le maire, Gilles Poux, PCF, élu sur une liste Gauche plurielle, avait répondu que les animateurs sont le plus souvent des étudiants qui ne demandent pas à être titularisés. Il affirmait également n'avoir reçu qu'un seul dossier de demande de titularisation ! Eh bien voilà, aujourd'hui, il a reçu toutes les autres demandes, haut et fort !

Même si les négociations ne sont pas encore terminées, pour la première fois, elles existent réellement et la mairie ne peut plus ignorer le problème. En plus, ces deux jours de grève ont permis de mieux se connaître et chacun se sent plus fort et enfin respecté.

ANGOULÊME

Contre la suppression de classes et de postes, parents et enseignants réagissent

A Angoulême, la dernière semaine de classe avant les vacances de Pâques a connu différents mouvements de protestation contre la politique de l'administration.

Dans le primaire, des parents d'élèves, leurs associations et les instituteurs se sont mobilisés contre 36 suppressions de classes projetées par l'Inspection académique dans le département. Sous le sempiternel prétexte d'une légère baisse des effectifs, des classes doivent être fermées, notamment dans les quartiers populaires, alors que les enfants pourraient fort bien bénéficier de ces baisses d'effectif pour avoir un meilleur encadrement. A Soyeux, où quatre classes sont menacées, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour rédiger une motion. A La Couronne, les parents d'élèves ont envahi l'école pour s'opposer à une suppression de classe. Le président des parents d'élèves a déclaré : « *On sait qu'un enfant sur cinq arrive au collège avec des difficultés de lecture. La première violence, c'est l'échec scolaire et on commence à voir perler à La Couronne des problèmes de délinquance* ».

Une manifestation devant l'Inspection d'académie a réuni une centaine de personnes.

Dans les collèges du centre-ville, deux débrayages ont eu lieu en riposte à des attaques contre des auxiliaires. Dans l'un d'eux - Jules Verne - professeurs et parents d'élèves se sont mobilisés contre la suppression d'un poste de conseiller principal d'éduca-

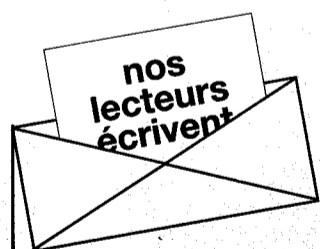
tion (CPE) occupé par un auxiliaire. Le principal revenant d'un congé de longue maladie, l'administration décidait de supprimer le poste du CPE et suggérait au jeune collègue concerné... de s'inscrire au chômage.

Indignés, les professeurs et les parents d'élèves rendaient l'affaire publique. Après avoir fait signer une pétition unanime, les enseignants n'assuraient pas leurs cours pendant deux heures et menaçaient de refaire grève. L'Inspection académique cédait alors, maintenant le collègue dans sa fonction jusqu'à la fin de l'année.

Dans un autre collège - Jules Michelet - une vive réaction eut lieu en solidarité avec un jeune professeur d'Éducation Physique et Sportive, embauché comme maître-auxiliaire sur un remplacement de longue durée. Brutalement, l'administration lui signifiait qu'il serait considéré désormais comme vacataire, c'est-à-dire payé à l'heure, sans rien toucher pendant les congés. Renseignements pris, plusieurs dizaines de jeunes sont victimes de cette mesure dans l'Académie de Poitiers.

Cette mise devant le fait accompli et cette nouvelle forme de précarité inquiétaient fortement les enseignants, à commencer par les auxiliaires de longue date. Au cours d'une assemblée qui s'est tenue jeudi 12 avril, une nette majorité se dégagea pour faire grève deux heures sur place.

Pour tous, au retour des vacances de Pâques, il reste à contrer la décision inadmissible du Rectorat.



« NON AUX COUPURES DE COURANT »...

De nombreuses associations et organisations en lutte dans le Gard

Pour cause d'impayés, EDF coupe le courant à un million de personnes par an, très majoritairement des chômeurs, des RMistes, des précaires de toutes sortes. Six agents, rien que sur l'agglomération d'Alès, passent 70% de leur temps à couper ou à remettre le courant ! EDF coupe même en hiver. A Toulouse, cet hiver une bougie a mis le feu à un appartement et une fillette de 8 ans a été brûlée et défigurée : l'EDF avait coupé.

A Bessèges, près d'Alès, le 21 janvier une trentaine de per-

sonnes, à l'appel du Collectif d'action contre le chômage d'Alès, ont rétabli le courant coupé depuis six jours à une femme et à sa gamine de trois ans. Suite à cette action spectaculaire relayée par la presse locale, le Collectif d'action a rétabli le courant à d'autres personnes et lancé une campagne contre les coupures, à laquelle d'autres organisations se sont jointes (tant humanitaires que syndicales, et en particulier la CGT-EDF).

Un Collectif pour le droit à l'énergie Gard-Lozère est en formation. De nombreux tracts

ont été distribués, la sympathie est générale, l'indignation aussi : la plupart des gens ne pensaient pas qu'EDF pouvait couper en hiver ! Le 2 mars, une grande réunion publique a eu lieu à la Bourse du Travail. Depuis les revendications se sont précisées.

Au-delà du problème des coupures, se pose la question des logements mal isolés, aux fenêtres disjointes, dans lesquels vivent souvent les plus pauvres.

Le Collectif vise à obtenir des mesures concrètes pour assurer à tous le droit à l'énergie électrique et au chauffage :

- Interdiction immédiate des coupures d'électricité pendant l'hiver.

- Création d'une allocation d'énergie électrique pour ceux vivant sous le seuil de pauvreté, versée par l'Etat à EDF et couvrant le maintien garanti d'une puissance de 3 KVA par foyer.

- Attribution aux mêmes personnes de chèques chauffage.

- Baisse de la TVA sur l'électricité à 5,5%.

- Agrément obligatoire, par un organisme vérifiant l'isolation thermique, l'installation électrique et le chauffage,

avant toute location à une personne bénéficiant d'aides publiques (APL...).

Le Collectif se propose de faire pression sur les élus et les administrations en leur posant le problème et en publiant leurs réponses et leurs actions. Il lance une campagne d'agitation par tracts, dans la presse, et veut organiser les couches populaires concernées (pour des manifestations mais aussi des grèves de loyer pour les appartements hors normes). Il multiplie les contacts pour donner au mouvement une dimension nationale.

Cuba

LE DÉBARQUEMENT DE LA BAIE DES COCHONS

A l'aube du 17 avril 1961, une petite flotte comprenant un navire appartenant à la CIA, deux destroyers de la marine américaine et quelques cargos affrétés pour l'opération débarquaient sur la playa Giron, dans la baie des Cochons à Cuba, plus de 1 500 combattants équipés de fusils, de mitrailleuses, mortiers, lance-roquettes, lance-flammes, etc. A ces hommes venaient bientôt s'ajouter 177 parachutistes largués d'avion. La troupe devait recevoir le soutien de plusieurs avions, ainsi que de cinq tanks et de plusieurs camions et engins divers se trouvant à bord des bateaux qui attendaient au large. Son but : prendre pied sur l'île de Cuba, dirigée alors depuis un peu plus de deux ans par Fidel Castro, créer une « zone libérée » et soulever le peuple cubain contre le nouveau régime.

■ Mais, en quelques heures, l'opération échouait : deux navires de ravitaillement étaient coulés par l'aviation cubaine et les deux destroyers qui accompagnaient la flottille quittaient les lieux du débarquement. Trois jours plus tard, après des combats qui avaient fait plusieurs centaines de morts des deux côtés, près de 1 200 combattants étaient faits prisonniers par les miliciens venus en masse de toutes les régions du pays défendre le régime de Castro.

rendit à Washington où il rencontra le vice-président Nixon. Castro souhaitait apaiser les Américains, leur exprimer sa bonne volonté. Il déclara alors vouloir « établir à Cuba une véritable démocratie, sans aucune trace de fascisme, péronisme et communisme ». La réforme agraire qu'il proposait était très modérée et s'apparentait à des réformes libérales encouragées ailleurs par les Américains — par exemple dans le Japon d'après-guerre. Il s'agissait d'ex-

sucre à Cuba et à lui livrer du pétrole et des produits de base.

LE PLAN DE LA CIA... ET SON ÉCHEC

En mars 1960, Eisenhower accepta le plan de la CIA d'armer et d'entraîner des exilés cubains. En un an, le budget de la section de la CIA chargée de l'opération passa de 4 à 50 millions de dollars. Elle finança diverses organisations d'émigrés aux Etats-Unis, des radios émettant à destination de Cuba, organisa des lâchers de tracts au-dessus de l'île. Elle finit surtout par s'intoxiquer elle-même, en se convainquant d'une impopularité du régime qui n'existait que dans sa propagande.

En avril 1960, avec l'arrivée à Cuba du premier tanker de pétrole soviétique, la tension monta d'un cran. Les Etats-Unis suspendirent toute aide américaine au pays. Des compagnies américaines de l'île annoncèrent qu'elles allaient refuser de raffiner le pétrole soviétique : Castro réagit en saisissant les raffineries. Eisenhower mit la menace de suspendre le « quota » à exé-

nomie presque entièrement nationalisée.

Aux Etats-Unis, on parlait de plus en plus d'une invasion prochaine de Cuba, présenté comme un îlot de communisme aux portes de l'Amérique. Dans les élections de novembre 1960, la question de Cuba joua un rôle clé. Les deux candidats, Richard Nixon et John Kennedy, rivalisèrent pour affirmer la nécessité de faire plier Castro et de défendre les intérêts américains partout où ils étaient menacés. Pour se distinguer, le démocrate Kennedy reprocha aux républicains leur mollesse face au « péril communiste ».

Kennedy l'emporta finalement avec à peine 100 000 voix d'avance. Dans la foulée, les Etats-Unis rompirent les relations diplomatiques avec Cuba qui venait d'expulser des diplomates américains accusés d'espionnage.

A l'arrivée de Kennedy au pouvoir, Castro tenta de désamorcer la situation. Il fit un geste de bonne volonté et démobilisa la milice. Mais les Etats-Unis maintinrent leur pression. Et le débarquement se fit avec la pleine et entière approbation du nouveau président (malgré les « hésitations » de certains de ses conseillers), après une « préparation » aérienne qui, quelques jours plus tôt, avait détruit au sol la moitié de l'aviation cubaine qui comptait une douzaine d'appareils.

La CIA avait réussi à se convaincre, et à convaincre Kennedy, que le régime de Castro était usé. Mais ce dernier, après avoir lancé un appel à tout le pays pour une « lutte à mort » contre l'ennemi, réagit sur deux fronts. Il fit appel à l'armée et à la police pour faire la chasse aux opposants de l'intérieur (environ 100 000 personnes furent arrêtées en deux jours) et appela en même temps les miliciens à venir en masse de toutes les régions du pays pour repousser les assaillants. Ce fut un succès total, malgré les maigres moyens de ses troupes, dont les estafettes circulaient parfois à bicyclette.

Ce débarquement provoqua évidemment l'effet contraire de celui souhaité par les Américains. Il poussa durablement Castro dans les bras de l'URSS qui n'allait pas tarder à se servir de Cuba comme d'un pion dans le cadre de la « guerre froide » qui l'opposait aux Américains, comme on le vit lors de l'affaire des missiles soviétiques. Mais surtout, il prouvait la popularité du régime de Castro et montrait qu'il ne serait pas possible de le déloger sans une guerre coûteuse et difficile contre tout un peuple. Et quarante ans après, malgré toutes les pressions, le régime de Castro est toujours là.

Sylvain ROCHE

LA CRISE ENTRE CUBA ET LES USA

Cette opération avait été organisée de bout en bout par les Etats-Unis. Les troupes d'invasion étaient bien constituées d'exilés cubains, souvent des soldats de l'ancienne armée du dictateur Batista, que Castro avait démantelée après son arrivée au pouvoir et dont beaucoup s'étaient réfugiés aux Etats-Unis. Mais ils avaient été entraînés par les Américains au Guatemala, d'où ils avaient été transportés par la CIA au Nicaragua, où enfin ils avaient embarqué sur des bateaux venus de la Nouvelle-Orléans.

En fait, depuis que Castro était arrivé au pouvoir en janvier 1959, le gouvernement américain, avec à sa tête le général Eisenhower, était hostile à Cuba, ne pardonnant pas à Castro d'avoir pris la tête du soulèvement populaire qui avait renversé un régime suppôt de l'impérialisme américain. Le régime de Castro n'était pas à la botte des USA et constituait de ce simple fait un exemple, en particulier pour les peuples d'Amérique latine, exemple que les USA jugeraient contraire à leurs intérêts. Ils s'évertuèrent dès lors à faire plier Castro.

Après la reconnaissance par les Américains de son régime, Castro avait entrepris de faire des réformes. Il avait d'abord rencontré l'hostilité de la bourgeoisie de l'île, qui avait émigré massivement, puis celle des entreprises américaines installées à Cuba. Pour tenter d'arranger les relations avec les Etats-Unis, Castro se

propriétaire, contre de substantielles indemnités, certains grands propriétaires (américains notamment) et de favoriser la création de coopératives paysannes.

Mais ce plan déplut à Nixon, qui prétendit voir en Castro un dangereux communiste. Une vaste campagne anti-réforme agraire se développa aux Etats-Unis, les cotations des compagnies sucrières s'effondrèrent à la Bourse de New York. Les Etats-Unis menacèrent de réduire leur quota sucrier, c'est-à-dire la quantité de sucre qu'ils s'étaient engagés à acheter à un prix supérieur à celui du marché. Mais Castro ne céda pas. Pour répondre aux pressions américaines, aux menaces d'étranglement économique, au début de 1960 il se tourna vers l'URSS. Un accord économique fut signé : la Russie s'engagea à acheter du

cution : Castro réagit en nationalisant une partie des biens américains de l'île (compagnies de téléphone et d'électricité, sucres) pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. En octobre, les USA déclarèrent un embargo, toujours en vigueur aujourd'hui, sur la presque-totalité des exportations américaines : Cuba saisit de nouvelles usines. Castro avait engagé la lutte au nom de la démocratie et d'une certaine justice sociale, au fond ni plus ni moins que tant d'autres dirigeants du Tiers Monde, d'Amérique latine en particulier. Mais, à la différence de la plupart d'entre eux, il choisit de tenir bon dès que les pressions de l'impérialisme américain se firent sentir. Et c'est ainsi que, poussé par la logique des circonstances, le régime cubain finit par se retrouver à la tête d'une éco-



L'affaire de la baie des Cochons devait pousser Castro vers le bloc soviétique : ici avec Brejnev dans les années 1970.

Israël -
Palestine

WASHINGTON RAPPELLE À L'ORDRE SHARON
MAIS SE MOQUE DU SORT DU PEUPLE PALESTINIEN

L'intervention militaire israélienne pendant le week-end pascal dans la bande de Gaza a déclenché une réaction de Washington contre cette même politique. Le secrétaire d'Etat américain, l'ex-général Colin Powell, l'a qualifiée d'« excessive et disproportionnée » et a invité le gouvernement Sharon à retirer ses troupes de la bande de Gaza. Washington a également fait savoir au chef d'Etat israélien son « agacement » devant les bombardements des positions syriennes au Liban.

Cette prise de position américaine pourrait surprendre de la part de l'Etat américain qui reste le principal allié de l'Etat israélien et après que la presse ait présenté la rencontre entre Sharon et Bush comme une reconnaissance de la politique israélienne par la nouvelle équipe dirigeante américaine. Mais les dirigeants américains se soucient, en fait, comme d'une guigne du sort du peuple palestinien.

Si les Etats-Unis voulaient intervenir pour mettre un terme à la politique agressive de l'Etat israélien, ils sauraient bien comment faire pression. Ne sont-ils pas leurs principaux bailleurs de fonds et fournisseurs d'armes ? Mais cela relève, pour eux, des affaires intérieures, c'est-à-dire en quelque sorte des affaires pri-

vées du gouvernement israélien et ils laissent faire.

Mais, si l'Etat américain entretient depuis toujours une relation privilégiée avec Israël, il a d'autres alliés à ménager dans la région, en l'occurrence la plupart des Etats arabes.

La réaction violente du président égyptien, Hosni Mubarak, illustre bien le sentiment des dirigeants arabes face à la récente escalade israélienne : « Cette politique [des Israéliens] ne conduira à rien, elle aura des répercussions terribles, et s'ils croient qu'ils vont arrêter la violence de cette manière, elle augmentera partout ». Et il a ajouté : « Ce qui se déroule actuellement et l'escalade qui a eu lieu contre la Syrie, tout ça ne laisse pas entrevoir la paix ou la stabilité dans



Tank israélien surveillant une zone limitrophe de la bande de Gaza.

la région, y compris pour Israël et pour le peuple israélien ».

En rappelant à l'ordre Sharon, les Etats-Unis ont donc voulu faire un petit geste vis-à-vis des dirigeants arabes. Ne serait-ce que pour permettre à ceux-ci de justifier auprès de leur propre opinion publique leur alliance avec les Etats-Unis et leurs appels répétés, adressés aux puissances occidentales, à intervenir pour forcer Israël à un compromis.

Mais ce n'est certes pas ce petit rappel à l'ordre qui modi-

fiera la politique d'Israël vis-à-vis des Palestiniens. Tous les gouvernements israéliens, qu'ils soient de droite comme le gouvernement actuel ou de gauche comme celui que présidait Barak, n'ont rien fait pour décourager les nouvelles implantations de colons juifs sur les meilleures terres et même au cœur de villes à majorité palestinienne, comme Hébron par exemple. Et plus grandit l'impasse actuelle, plus les colons juifs les plus extré-

mistes redoublent d'énergie pour occuper de nouvelles terres, donnant naissance à des villages ou des quartiers qui se transforment en autant de bunkers hostiles aux Palestiniens et à leur revendication du « droit au retour » sur leurs terres.

Et chacune des interventions de l'armée israélienne, chaque coup de force des colons dans les territoires, enveniment encore un peu plus la situation.

Jacques FONTENOY

Afrique du Sud

Une « urgence sanitaire »
RENVERSER LE CAPITALISME

Confrontés à la campagne mondiale de protestation qu'avait déclenchée leur attitude indécente, les 39 trusts pharmaceutiques qui prétendaient interdire à l'Afrique du Sud d'utiliser des médicaments génériques contre le SIDA ont retiré leur plainte, ayant obtenu du gouvernement sud-africain de négocier directement cette question.

Ce pays, après d'autres comme le Brésil ou l'Inde, avait voté en 1997 une loi l'autorisant à produire ou à importer ces médicaments génériques, au nom de « l'urgence sanitaire ». L'invocation de cette clause est en effet la seule petite échappa-

toire laissée aux pays pauvres à l'issue des négociations internationales pour ne pas subir la loi, et les prix, des géants mondiaux de la pharmacie. Et en Afrique du Sud, où il y a presque 5 millions de séropositifs, cela fait toute la différence. Un traitement par une combinaison d'antirétroviraux génériques peut coûter ainsi 300 dollars par an au lieu de 15 000 ! Même si cela est encore trop élevé pour la population des quartiers pauvres d'Afrique du Sud, et si cela ne résout en rien le problème des structures sanitaires quasi-inexistantes, une telle baisse du prix des médicaments ne peut qu'aider

considérablement tous ceux qui luttent contre la maladie.

C'est pourtant cette loi de sauvegarde élémentaire qu'avaient choisi d'attaquer les dirigeants de Glaxo Wellcome, Aventis, Bayer et autres. Ils ne l'ont bien sûr pas fait en invoquant leur droit à faire des profits mirobolants et à verser à leurs actionnaires des dividendes qui ne cessent d'augmenter. C'est le respect de la « propriété intellectuelle » qu'ils ont mis en avant, leur monopole sur les médicaments dont ils détiennent les brevets, et l'argument qu'ils ont besoin de ces bénéfices fabuleux pour développer la recherche de nouveaux médicaments.

Mais les bénéfices en question ne servent que bien par-

tiellement pour cette recherche. Des universités américaines ont d'ailleurs profité du procès pour rappeler qu'une partie de cette recherche, dont les laboratoires privés s'attribuent les dividendes, est faite avec des chercheurs et des fonds qui ne sont pas ceux des trusts en question. Et au bout du compte, devant la perspective d'un procès qui aurait pu mobiliser l'opinion publique des pays riches, c'est-à-dire de leurs clients, contre elles, les compagnies pharmaceutiques ont préféré reculer... pour cette fois-ci. Car nul doute qu'elles vont continuer, par des moyens plus discrets et sans doute plus efficaces, à essayer d'imposer leur loi.

Cette dictature du profit vis-à-vis des pays pauvres dans le domaine de la santé est d'ailleurs loin de s'exercer pour les seuls médicaments contre le SIDA. Bien des produits connus et efficaces, contre les infections pulmonaires ou les méningites par exemple, ne peuvent pas être utilisés en Afrique à cause de leurs coûts. Et encore, pour ceux-ci, des génériques vont-ils peut-être enfin pouvoir être utilisés. Mais si ces médicaments ont été développés par l'industrie pharmaceutique, c'est parce qu'ils s'attaquent à des affections qui frappent aussi les pays riches, où existe un marché solvable. Pour les maladies spécifiques aux régions pauvres, comme le paludisme ou la maladie du sommeil, rien n'est entrepris faute de rentabilité.

Autant dire qu'au-delà des concessions très relatives qui pourraient être obtenues des grandes compagnies pharmaceutiques, il est urgent de renverser cette société qui fait de la vie de millions d'êtres humains une simple affaire de gros sous !

Daniel MESCLA